

**MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET
DU DEVELOPPEMENT**

DIRECTION DE LA STATISTIQUE
B.P. 118, Tél. : 21/62/24 - 21/22/87
LOME - TOGO

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**PROJET D'HARMONISATION DES INDICES DE PRIX
DANS LES PAYS DE L'UEMOA**

ENQUETE SUR LES DEPENSES DES MENAGES DE LOME
(EDML 1996)

PUBLICATION EDML N°001

MARS 1999

- **Dépenses des ménages de Lomé**
- **Situation de l'emploi et du chômage à Lomé**
- **Méthodologie et structure de l'échantillon de la population enquêtée**

SOMMAIRE

PAGE

<i>0. INTRODUCTION</i>	<i>1</i>
<i>PREMIERE PARTIE : LES DEPENSES DES MENAGES DE LOME EN 1996</i>	<i>3</i>
<i>I.0 POINT INTRODUCTIF : CONCEPTS ET DEFINITIONS</i>	<i>4</i>
<i>I.1 RESULTATS GENERAUX</i>	<i>5</i>
<i>I.1.1 Niveau et structure des dépenses annuelles de consommation des ménages</i>	<i>5</i>
<i>I.1.2 Niveau des dépenses par tête</i>	<i>8</i>
<i>I.1.3 Dépenses alimentaires selon la taille du ménage</i>	<i>11</i>
<i>I.1.4 Dépense alimentaire selon le quintile de la dépense totale par unité de consommation</i>	<i>11</i>
<i>I.2 COMPARAISON DES DEPENSES DE 1996 AVEC CELLES DE L'EBC 1987</i>	<i>11</i>
<i>I.2.1 Dépense par ménage en 1987 et 1996</i>	<i>12</i>
<i>I.2.2 Dépenses par tête en 1987 et 1996</i>	<i>13</i>
<i>I.2.3 Parts moyennes des dépenses en 1987 et 1996</i>	<i>14</i>
<i>I.3 DEPENSES SELON LE QUINTILE DE LA DEPENSE TOTALE PAR UNITE DE CONSOMMATION</i>	<i>15</i>
<i>I.3.1 Caractérisation des quintiles de niveau de vie</i>	<i>15</i>
<i>I.3.1.1 Aperçu général</i>	<i>15</i>
<i>I.3.1.2 Dépenses par ménage</i>	<i>16</i>
<i>I.3.1.3 Dépenses par tête</i>	<i>17</i>
<i>I.3.2 Caractérisation des quintiles extrêmes</i>	<i>19</i>
<i>I.3.2.1 Dépenses moyennes annuelles des ménages selon l'âge du CM</i>	<i>19</i>
<i>I.3.2.2 Dépense moyennes des ménages selon le sexe du CM</i>	<i>23</i>
<i>I.3.2.3 Dépenses annuelles par ménage selon la taille du ménage</i>	<i>27</i>

DEUXIEME PARTIE : SITUATION DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE A LOME EN 1996 _31

II.0 POINT INTRODUCTIF _____32

II.1 STRUCTURE DE LA POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER _____33

II.1.1 Caractéristique générale _____ 33

II.1.2 Taux de chômage selon l'âge et le sexe des actifs _____ 34

II.1.3 Taux d'activité selon l'âge et le sexe des actifs _____ 37

II.2 CARACTERISTIQUES DU CHOMAGE _____38

II.2.1 Profil scolaire des chômeurs _____ 38

II.2.2 Chômeurs et actifs occupés selon le lien de parenté avec le CM _____ 39

II.2.3 Chômeurs et actifs occupés selon le quintile de la dépense totale par UC _____ 41

II.2.4 Durée du chômage selon l'âge et le sexe des individus _____ 42

II.3 CARACTERISTIQUES DES ACTIFS OCCUPES _____44

II.3.1 Actifs occupés selon la nature de l'emploi et la classe d'âges _____ 44

II.3.2 Statut dans l'emploi et classe d'âges des actifs occupés _____ 46

II.3.3 Actifs occupés selon la branche d'activité et la classe d'âges _____ 47

TROISIEME PARTIE : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES ET PRECISIONS DES RESULTATS DE L'ENQUETE _____49

III.1 PRESENTATION SUCCINCTE DE LA METHODOLOGIE _____50

III.1.1 Préparation de l'enquête _____ 50

III.1.1.1 Travaux cartographiques _____ 50

III.1.1.2 Plan de sondage _____ 51

III.1.1.3 Formation des agents de collecte _____ 52

III.1.1.4 Mise en forme des principaux documents _____ 53

III.1.1.5 Sensibilisation de la population _____ 53

III.1.2 Collecte des informations _____ 54

III.1.3 La saisie des données _____ 57

III.1.3.1 Formation à la saisie _____ 57

III.1.3.2 Saisie proprement dite _____ 57

III.1.3.3 Contrôles de Saisie _____ 58

III.1.4 Traitement des données _____	58
III.1.5 Principales formules d'estimation _____	58
<i>III.2 DONNEES DEMOGRAPHIQUES SUR LOME</i> _____	60
III.2.1 Données sur l'échantillon des ménages _____	60
III.2.2 Estimation sur les ménages _____	61
III.2.3 Estimation sur la population _____	62
<i>III.3 PRECISIONS DES RESULTATS</i> _____	62
III.3.1 Précisions des dépenses totales _____	62
III.3.2 Précisions des coefficients budgétaires _____	64
<i>ANNEXES</i> _____	65

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : Niveau et structure des dépenses annuelles (dépenses par ménage et part budgétaire) _____	6
<u>Tableau 2</u> : Dépenses annuelles moyennes par tête _____	10
<u>Tableau 3</u> : Dépenses alimentaires selon la taille du ménage (moyenne annuelle par ménage et par tête en FCFA) _____	11
<u>Tableau 4</u> : Dépenses alimentaires selon le quintile de dépense totale par unité de consommation (moyenne par ménage et par tête) _____	11
<u>Tableau 5</u> : Dépenses annuelles de consommation par ménage en 1987 et 1996 _____	12
<u>Tableau 6</u> : Dépenses de consommation annuelle par tête en 1987 et 1996 _____	14
<u>Tableau 7</u> : Coefficients budgétaires en 1987 et 1996 _____	15
<u>Tableau 8</u> : Caractéristiques des quintiles de niveau de vie _____	16
<u>Tableau 9</u> : Niveau des dépenses annuelles par ménage selon le quintile de la dépense totale par UC _____	17
<u>Tableau 10</u> : Dépenses par tête selon le quintile de la dépense totale par unité de consommation _____	18
<u>Tableau 11A</u> : Dépenses moyennes annuelles des ménages du premier quintile selon l'âge du CM _____	20
<u>Tableau 11B</u> : Structure des dépenses moyennes annuelles des ménages du premier quintile selon l'âge du CM _____	20
<u>Tableau 12A</u> : Dépenses moyennes annuelles des ménages du cinquième quintile selon l'âge du chef de ménage _____	22
<u>Tableau 12B</u> : Structure des dépenses moyennes annuelles des ménages du cinquième quintile selon l'âge du CM _____	22
<u>Tableau 13A</u> : Dépenses moyennes annuelles par ménage du premier quintile selon le sexe du CM _____	24
<u>Tableau 13B</u> : Structure des dépenses moyennes annuelles des ménages du premier quintile selon le sexe du CM _____	24
<u>Tableau 14A</u> : Dépenses moyennes annuelles des ménages du cinquième quintile selon le sexe du CM _____	26
<u>Tableau 14B</u> : Structure des dépenses moyennes annuelles des ménages du cinquième quintile selon le sexe du CM _____	26
<u>Tableau 15A</u> : Dépenses moyennes annuelles des ménages du premier quintile selon la taille du ménage _____	28
<u>Tableau 15B</u> : Structure des dépenses moyennes annuelles des ménages du premier quintile selon la taille du ménage _____	28
<u>Tableau 16A</u> : Dépenses moyennes annuelles des ménages du cinquième quintile selon la taille des ménages _____	30
<u>Tableau 16B</u> : Structure des dépenses moyennes annuelles des ménages du cinquième quintile selon la taille des ménages _____	30
<u>Tableau 17</u> : Structure de la population en âge de travailler _____	34

<u>Tableau 18</u> : Taux de chômage selon l'âge et le sexe des actifs	36
<u>Tableau 19</u> : Taux d'activité selon l'âge et le sexe des actifs	37
<u>Tableau 20</u> : Répartition des chômeurs selon le diplôme	39
<u>Tableau 21</u> : Répartition des actifs selon le lien de parenté avec le chef de ménage	40
<u>Tableau 22</u> : Répartition des actifs selon la catégorie et le quintile de la dépense totale par unité de consommation	42
<u>Tableau 23</u> : Durée moyenne du chômage (en mois) par catégorie selon l'âge et le sexe des individus	44
<u>Tableau 24A</u> : Répartition des actifs occupés selon la nature de l'emploi et l'âge	45
<u>Tableau 24B</u> : Structure des actifs selon la nature de l'emploi et l'âge	45
<u>Tableau 25A</u> : Répartition des actifs occupés selon le statut dans l'emploi et l'âge	47
<u>Tableau 25B</u> : Structure des actifs occupés selon le statut dans l'emploi et l'âge	47
<u>Tableau 26A</u> : Répartition des actifs occupés selon la branche d'activité et l'âge	48
<u>Tableau 26B</u> : Structure des actifs occupés selon la branche d'activité et la classe d'âges	48
<u>Tableau 27</u> : Nombre de ménages tirés selon la taille des Unités Primaires	52
<u>Tableau 28</u> : Calendrier d'un enquêteur pour une vague	55
<u>Tableau 29</u> : Calendrier des vagues de collecte pour un agent enquêteur	55
<u>Tableau 30</u> : Données sur l'échantillon	61
<u>Tableau 31</u> : Estimation sur les ménages	61
<u>Tableau 32</u> : Estimation sur la population	62
<u>Tableau 33</u> : Précisions des dépenses totales estimées (en %)	63
<u>Tableau 34</u> : Précisions des dépenses totales estimées par postes (en %)	63
<u>Tableau 35</u> : Précisions des parts budgétaires estimées	64
<u>Tableau 36</u> : Nomenclature harmonisée des indices des prix des Etats de L'UEMOA (NCOA)	66
<u>Tableau 37</u> : Niveau et structure des dépenses des ménages selon les postes détaillés de la nomenclature internationale NCOA	71

0. INTRODUCTION

Le processus d'intégration sous-régionale des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) nécessite plusieurs études comparatives, en particulier dans le domaine socio-économique. En vue de répondre à ce souci, les pays membres de l'Union¹ ont initié un projet d'harmonisation de leurs indices des prix. Ce projet procède de la prise de conscience par lesdits pays des limites de l'intégration réduite à sa seule dimension monétaire. Il leur paraît également opportun de prévenir les risques d'une polarisation du développement régional au profit de régions dotées au départ du meilleur potentiel productif.

Le calcul de l'indice des prix à la consommation des ménages, indicateur précieux du coût de la vie requiert la connaissance d'une part des prix des biens et services sur le marché, et d'autre part du budget des ménages. Pour ce faire, le projet réalisé simultanément dans les sept pays, comporte deux volets : les relevés des prix et une enquête sur les dépenses des ménages de la capitale. L'objectif principal d'une telle enquête est de déterminer les coefficients budgétaires nécessaires au calcul de l'indice. Cette enquête a permis également de déterminer le niveau et la structure des dépenses des ménages selon les postes tels que l'alimentation, l'habillement, le logement, la santé, l'éducation, etc. Elle fournit aussi une mine d'informations utiles aux études socio-économiques.

L'enquête s'est déroulée entre le 15 Mars et le 1^{er} juin 1996 à Lomé et ses périphéries². L'échantillon est de 1008 ménages répartis en 4 vagues. Chaque vague de collecte dure 18 jours au cours desquels le ménage enquêté reçoit 6 visites. Les dépenses quotidiennes du ménage sont enregistrées par l'enquêteur pendant 15 jours. Il pose également au ménage des questions relatives aux dépenses rétrospectives sur une période de référence définie. L'enquête a nécessité l'utilisation d'une nomenclature harmonisée pour les biens, produits et services conçue spécialement pour le projet. Il s'agit de la nomenclature de consommation ouest africaine (NCOA), structurée en 10 fonctions, 32 groupes, 73 sous-groupes et 105 postes. Cette nomenclature est dérivée directement de la nomenclature internationale COICOP (Classification Of individual Consumption By Purpose) structurée en fonctions, groupes et sous-groupes. Deux techniques de questionnement ont été utilisées, à savoir l'enregistrement des dépenses quotidiennes dans un carnet de comptes par les individus concernés dans les ménages et l'interview des chefs de ménage ou de leur épouse. Dans le présent document, nous aborderons trois grands thèmes :

- les dépenses : résultats généraux, comparaison plus approfondie avec d'autres sources, aperçu sur les distributions ;

¹ Il s'agit des pays suivants : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo.

² Les périphéries ou banlieues couvertes par l'enquête sont la partie urbaine des cantons d'Aflao-Adidogomé, d'Agoènyivé et de Baguidà.

- l'emploi : structure de la population en âge de travailler, caractéristiques du chômage, caractéristiques des actifs occupés, comparaison avec d'autres sources,
- les considérations méthodologiques et les précisions des résultats .

PREMIERE PARTIE :
LES DEPENSES DES MENAGES DE LOME EN 1996

I.0 POINT INTRODUCTIF : CONCEPTS ET DEFINITIONS

Les résultats commentés se présentent avec une nomenclature NCOA au niveau fonctions. Les résultats aux niveaux groupes et sous-groupes seront mis en annexes. On trouvera également, en annexes, le tableau de correspondance des niveaux de la nomenclature NCOA.

* le ménage : au sens de l'EDML, trois critères définissent un ménage. C'est un groupe de personnes qui :

- vivent sous le même toit,
- contribuent à certaines dépenses communes et/ou partagent le même repas,
- reconnaissent l'autorité d'un Chef.

Le ménage n'est pas toujours identique à la famille. Par exemple, deux ou trois étudiants qui vivent ensemble constituent un ménage si les autres critères sont respectés. De même, la personne qui vit seule constitue un ménage d'isolé. Une femme qui vit avec ses enfants, sans son mari, représente un chef de ménage.

* La dépense consiste en la sortie d'argent en échange de biens, produits ou services. Il s'agit d'une dépense monétaire. Une partie du circuit non monétaire est appréhendée par l'enquête mais ne fait pas l'objet de notre publication. De plus, toutes les dépenses monétaires ne sont pas prises en compte (exemple: dépenses d'investissement dans le logement, quelques postes non suivis par l'indice de prix pour des raisons techniques).

Les dépenses diffèrent selon la période de leur réalisation et leur bénéficiaire. Selon la période de réalisation, on parle soit de dépense rétrospective soit de dépense quotidienne. Les dépenses rétrospectives sont celles qui ont eu lieu avant le démarrage de l'enquête et les dépenses quotidiennes sont celles constatées au cours de la période de l'enquête.

Selon le bénéficiaire, on parle de dépense individualisable ou non individualisable. Par exemple, au niveau d'un ménage si une dépense profite à une personne bien identifiable, on parle de dépense individualisable (on peut citer les dépenses de déplacement). Si la dépense est au profit de tous les membres du ménage, il s'agit d'une dépense non individualisable. La dépense totale comprend la dépense de consommation (les 10 fonctions de NCOA) et les dépenses telles que prélèvement sur stock de commerce, transfert en espèces, transfert en nature, autre sortie d'argent. La dépense totale par tête se calcule pour chaque ménage en divisant la dépense totale de tous les ménages par la population concernée.

* L'unité de consommation est un coefficient qui exprime le poids d'un individu dans la consommation d'un ménage. Ce coefficient est surtout utile pour standardiser la consommation alimentaire selon le sexe et l'âge. Dans le cas d'espèce, il s'agit des unités de consommation selon l'échelle Oxford. On considère l'ensemble des membres du ménage, avec les « poids » suivants :

- 1 pour le Chef de ménage
- 0,7 pour les autres membres âgés de 15 ans et plus
- 0,5 pour les autres membres âgés de moins de 15 ans.

En rapportant la dépense totale à la somme des unités de consommation individuelles d'un ménage, on obtient la dépense totale par unité de consommation.

* Quintiles : les ménages sont regroupés en cinq quintiles de dépenses totale par tête : les 20% de ménages ayant les plus faibles dépenses mensuelles (ou annuelles) par tête constituent le premier quintile de la dépense totale par tête et les 20% suivants forment le deuxième quintile de la dépense totale par tête ; et plus loin le cinquième quintile de la dépense totale par tête rassemble les 20% de ménages les plus nantis.

I.1 RESULTATS GENERAUX

I.1.1 Niveau et structure des dépenses annuelles de consommation des ménages

Dans le tableau 1, les résultats de l'enquête montrent qu'en moyenne un ménage dépense 943 575 F³ par an pour sa consommation finale soit 78 631 F par mois. Comme l'illustre le graphique 1, le ménage loméen dépense principalement pour l'Alimentation-Boisson-Tabac, le Logement, l'Hôtel-Café-Restaurant et le Transport-Déplacement et les autres consommations.

L'Alimentation-Boisson-Tabac prend 37% du budget des ménages loméens. Ce résultat illustre le coût élevé de la vie à Lomé. Le besoin alimentaire ronge ainsi plus d'un tiers du budget des ménages. Les résultats à un niveau plus détaillé (voir tableau 37 en annexe) montrent bien que c'est l'alimentation qui est prépondérante dans le poste agrégé Alimentation-Boisson-Tabac.

Le Logement est également un souci majeur des ménages loméens. Les résultats de l'enquête ont montré que 52,1% des ménages loméens sont locataires. De plus, les coûts de construction et les frais d'entretien des logements deviennent élevés. Ce poste comprend également les

³ Il s'agit du franc CFA.

dépenses d'eau et électricité des ménages qui ne sont pas des moindres. Bref, se loger coûte en moyenne 12,7% du budget du ménage loméen. L'argument généralement avancé pour justifier ce niveau de dépenses est l'urbanisation et la croissance démographique galopante de la ville de Lomé. La demande dépasse ainsi l'offre du logement.

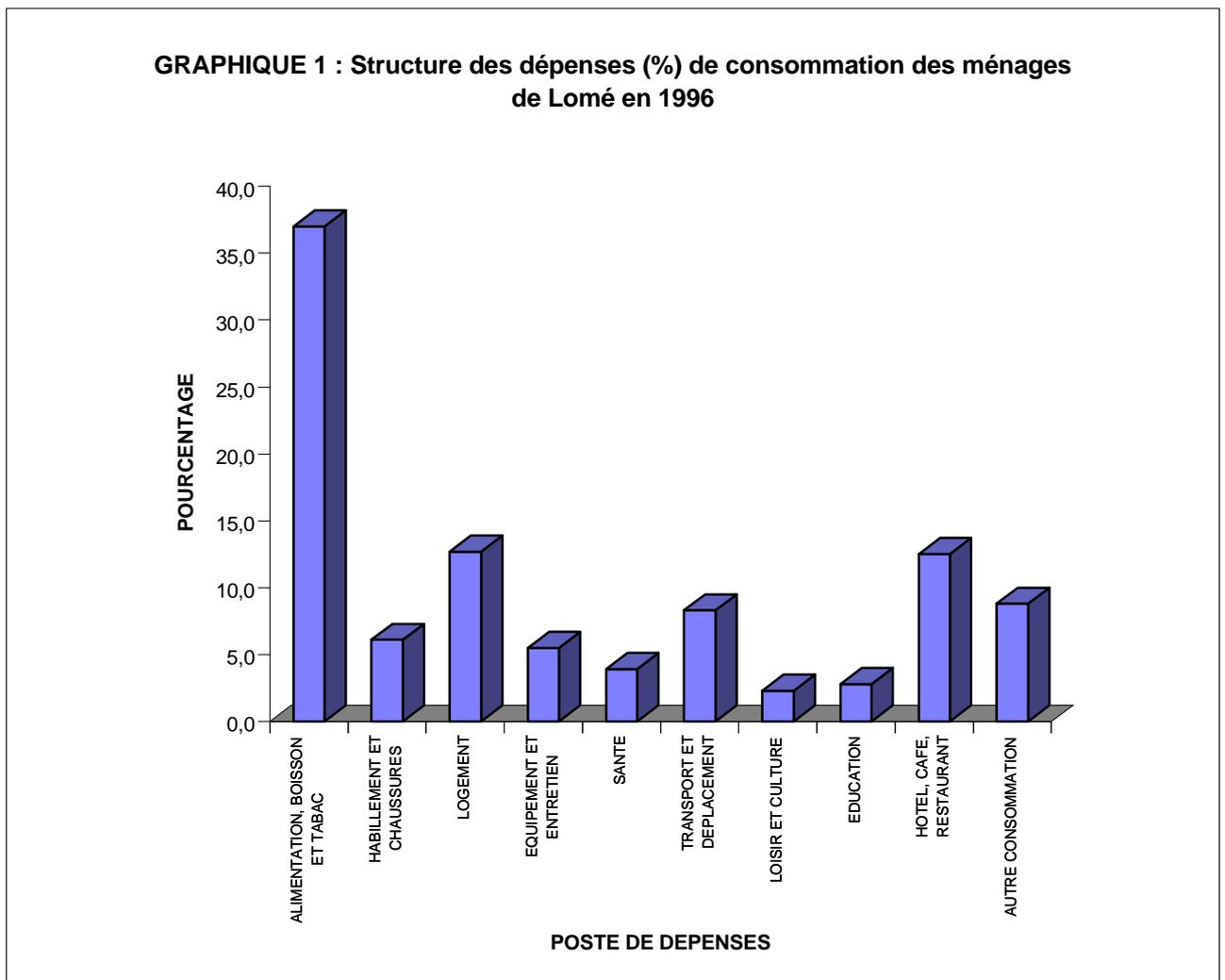
Tableau 1 : Niveau et structure des dépenses annuelles (dépenses par ménage et part budgétaire)

NOMENCLATURE EN 10 POSTES	DEPENSE MOYENNE		PART BUDGETAIRE (%)
	MENSUELLE	ANNUELLE	
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	29 108	349 290	37,0
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	4 809	57 713	6,1
LOGEMENT	10 020	120 236	12,7
EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	4 334	52 008	5,5
SANTE	3 030	36 358	3,9
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	6 557	78 686	8,3
LOISIR ET CULTURE	1 830	21 960	2,3
EDUCATION	2 211	26 528	2,8
HOTEL, CAFE, RESTAURANT	9 846	118 150	12,5
AUTRE CONSOMMATION	6 887	82 646	8,8
DEPENSE MOYENNE DE CONSOMMATION	78 631	943 575	100,0

La part de 8,3% du budget allouée au Transport et Déplacement corrobore bien l'argument de pression démographique urbaine. En effet, l'extension de la ville à ses périphéries a pour conséquence une augmentation des frais de déplacement d'un point à l'autre. Ce poste comprend, entre autres, les dépenses de taxi, les achats de carburant et de lubrifiant, d'engin à quatre roues ou à deux roues, motorisés ou non, etc. De plus, les prix des transports urbains et des lubrifiants ont connu des augmentations depuis la dévaluation du franc CFA de 1994.

Les dépenses réalisées sous le poste Hôtel-Café-Restaurant (118 150 F) sont essentiellement imputées aux prises de repas et de boissons à l'extérieur par certains membres du ménage. Ce phénomène prend de l'ampleur dans la ville de Lomé. Il trouve son explication dans

l'éloignement entre les domiciles et les lieux d'activités des Loméens. On constate généralement qu'un grand nombre de travailleurs togolais prennent leurs petits déjeuners et repas de midi à l'extérieur du ménage. Une fois encore, l'argument démographique et d'urbanisation rapide avancé trouve bien sa place. En outre, l'enquête a révélé une modification profonde de la structure de la population loméenne. Les ménages d'isolé (une seule personne) augmentent en proportion. La majorité de cette catégorie de ménages prend leurs repas à l'extérieur. Toutes ces raisons expliquent bien le poids de 12,5% de l'Hôtel-Café-Restaurant dans le budget des ménages.



Le poste Autre consommation est hétérogène et comprend les autres dépenses de consommation non classées dans les 9 premiers postes. Il se taille 8,8% du budget. Cette rubrique comprend entre autre les dépenses pour coiffure, soins personnels, frais de téléphone, services postaux, etc.

La Santé, les Loisirs et la Culture et l'Education ont les faibles parts, respectivement 3,9%, 2,3% et 2,8%. La libéralisation par l'Etat des secteurs santé et éducation doit faire l'objet d'une étude minutieuse.

I.1.2 Niveau des dépenses par tête

D'après le tableau 2, la dépense totale de consommation d'une personne revient à 238 829 F par an, soit 19 902 F par mois. L'Alimentation-Boisson-Tabac lui prend annuellement 88 409 F. Le Logement lui coûte 30 433 F, le Transport 19 916 F et l'Hôtel-Café-Restaurant 29 905 F.

En principe, les dépenses de Logement sont non individualisables dans un ménage. En d'autres termes, cette dépense ne diffère pas entre deux ménages de tailles différentes mais vivant dans les mêmes conditions d'habitat. Cependant, la taille du ménage conditionne généralement le type de logement sollicité par le ménage. Aussi, cette dépense moyenne abrite des comportements disparates liés à la taille et aux conditions socio-économiques des ménages.

Le tableau montre également que le Loméén consacre en moyenne 9 202 F par an pour sa Santé, soit moins de 800 F par mois. Cette dépense semble être sous estimée quand on connaît le penchant d'un nombre important de Togolais pour l'automédication. L'évaluation de l'automédication et de la thérapie traditionnelle rencontre généralement d'énormes difficultés.

Les dépenses d'Education sont également discutables. Quand bien même elles sont individualisables, elles sont beaucoup plus effectuées pour le compte des personnes qui poursuivent des études scolaires. Du coup, rapporter cette dépense à l'ensemble des personnes résidentes d'un ménage ne semble pas traduire fidèlement la charge sociale que constitue l'éducation des enfants pour les parents. Notons néanmoins que la dépense de l'éducation se chiffre à 6 714 F en moyenne par an. Elle serait plus élevée si elle était déterminée uniquement pour la population bénéficiaire.

La structure de consommation d'une population s'altère très lentement. Ainsi, les indicateurs calculés par personne à partir de cette enquête peuvent résister un bon moment. Lorsque les données démographiques seront mises à jour, l'agrégation de ces indicateurs à l'ensemble de la population pourra se faire aisément.

En dehors des grands postes de consommation, d'autres postes de dépenses des ménages sont :

- le prélèvement sur stock de commerce : il peut s'agir d'un stock de produits alimentaires ou non. En fait le prélèvement sur stock de commerce est un circuit non monétaire d'acquisition de biens ou services destinés à la consommation finale des ménages. A Lomé, on estime à 848 F par personne le niveau de dépense mensuelle de ce poste ; ce qui représente 4,3% des dépenses totales de consommation ;

- le transfert en espèce consiste généralement au financement des pensions alimentaires d'un ménage par un autre. Il peut s'agir d'un père à ses enfants étudiants résidant hors de son ménage, d'un travailleur résidant à Lomé et envoyant un substantiel à ses parents au village, etc. Dans tous les cas, on note qu'un membre résident d'un ménage loméen dépense en moyenne 675 F par mois à titre de transfert en espèce, soit une fraction de 3,4% de la dépense totale de consommation ;

- le transfert en nature est aussi une forme de circuit non monétaire. A la place de liquidités, on envoie plutôt de la nourriture ou d'autres choses aux intéressés. Le montant des objets transférés est évalué au prix courant obtenu pendant l'enquête. On constate, d'après le tableau 2, qu'en moyenne le transfert en nature par un membre résident d'un ménage s'évalue à 359 F par mois. Ce qui représente 1,8% de la dépense totale de consommation ;

- l'autre sortie d'argent sous forme de cadeaux ou de pourboire offerts à une personne hors du ménage est estimé à 332 F par mois pour une personne ; ce qui fait un pourcentage de 1,7 de la dépense totale de consommation.

Au vu de ces résultats, on remarque qu'en moyenne le Loméen consacre 26 568 F par an pour des dépenses hors consommation.

Faisons remarquer maintenant que pour déterminer la dépense moyenne de logement par ménage, il a été indispensable d'imputer un loyer fictif aux ménages non locataires. Une proportion de 52,1% des ménages est concernée par cette imputation. Le loyer mensuel fictif se chiffre à 8 777 F par ménage. Ce montant avoisine celui du loyer d'un logement d'un salon et une chambre à coucher à Lomé.

Tableau 2 : Dépenses annuelles moyennes par tête

NOMENCLATURE EN 10 POSTES	DEPENSE MENSUELLE EN FCFA	DEPENSE ANNUELLE	% DE LA DEPENSE TOTALE DE CONSOMMATION
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	7 367	88 409	37,0
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	1 217	14 608	6,1
LOGEMENT	2 536	30 433	12,7
EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	1 097	13 164	5,5
SANTE	767	9 202	3,9
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	1 660	19 916	8,3
LOISIR ET CULTURE	463	5 558	2,3
EDUCATION	560	6 714	2,8
HOTEL, CAFE, RESTAURANT	2 492	29 905	12,5
AUTRE CONSOMMATION	1 743	20 919	8,8

DEPENSE TOTALE DE CONSOMMATION	19 902	238 829	100,0
--------------------------------	--------	---------	-------

PRELEVEMENT COMMERCE	848	10 176
TRANSFERT EN ESPECE	675	8 100
TRANSFERT EN NATURE	359	4 308
AUTRE SORTIE D'ARGENT	332	3 984

DEPENSE TOTALE HORS CONSOMMATION	2 214	26 568
----------------------------------	-------	--------

DEPENSE TOTALE	22 116	265 397
----------------	--------	---------

TAILLE MOYENNE DES MENAGES	4,0
LOYER MENSUEL FICTIF IMPUTE PAR MENAGE	8 777
% DE MENAGES CONCERNES	52,1

I.1.3 Dépenses alimentaires selon la taille du ménage

La taille moyenne des ménages estimée à partir de l'EDML est de 4 personnes. Quinze années ont permis donc au ménage togolais de voir sa taille passer de 5 à 4 personnes. On tend ainsi vers une nucléarisation des ménages loméens. Cela est généralement imputé à une altération de la solidarité familiale, conséquence d'une crise économique qui fait développer des stratégies de lutte.

La moyenne annuelle des dépenses alimentaires, estimée à 349 290 F (tableau 3) par ménage loméen, cache en réalité une grande disparité des comportements selon la taille des ménages.

Le ménage d'une seule personne dépense 146 466 F contre 110 398 F par tête pour un ménage de 2 à 3 personnes. La courbe de la dépense alimentaire par tête selon la taille du ménage décroît jusqu'à 66 161 F pour les ménages de 8 à 9 personnes avant de trouver une croissance jusqu'à 103 422 F pour les ménages de 12 à 15 personnes.

Bien que les dépenses par tête connaissent une diminution due à l'effet de la taille (rendement à l'échelle croissante jusqu'à 9 personnes), la dépense moyenne par ménage augmente avec le nombre de personnes. Le rapport dépasse 8 entre le ménage d'une personne et celui de 12 à 15 personnes (1 333 173 F).

Tableau 3 : Dépenses alimentaires selon la taille du ménage (moyenne annuelle par ménage et par tête en FCFA)

TAILLE DU MENAGE	DEPENSE PAR MENAGE	DEPENSE PAR TETE
1 Personne	146 466	146 466
2 et 3 Personnes	276 715	110 398
4 et 5 Personnes	371 739	84 366
6 et 7 Personnes	506 038	78 570
8 et 9 Personnes	565 813	66 161
10 et 11 Personnes	774 606	76 725
12 à 15 Personnes	1 333 173	103 422
ENSEMBLE	349 290	88 409

I.1.4 Dépense alimentaire selon le quintile de la dépense totale par unité de consommation

D'après le tableau 4, les 20% de ménages qui dépensent le moins par unité de consommation (premier quintile) consacrent en moyenne 189 358 F par an à l'alimentation, soit 38 640 F par tête en une année. Le montant annuel moyen de ce type de ménage dépasse à peine la moitié de l'ensemble.

Les 20% de ménages qui suivent (2ème quintile) dépensent, quant à eux, 61 279 F par tête pour satisfaire leur consommation alimentaire annuelle, ce qui dépasse légèrement 5 000 F par mois.

Il est à remarquer que sur 100 ménages loméens, 40 ont des dépenses alimentaires en dessous de la moyenne d'ensemble, alors que le rapport des dépenses vaut presque 3 entre les ménages du dernier quintile et ceux du premier quintile. Ce qui illustre bien une répartition inégale du pouvoir d'achat entre les ménages loméens. Il est à noter que la courbe de la dépense par tête est croissante du premier au dernier quintile.

Tableau 4 : Dépenses alimentaires selon le quintile de dépense totale par unité de consommation (moyenne par ménage et par tête)

Quintile de dépense totale par unité de consommation	DEPENSE PAR MENAGE	DEPENSE PAR TETE
1er quintile	189 358	38 640
2ème quintile	255 936	61 279
3ème quintile	352 572	86 776
4ème quintile	393 483	111 561
5ème quintile	556 557	180 872
Ensemble	349 290	88 409

I.2 COMPARAISON DES DEPENSES DE 1996 AVEC CELLES DE L'EBC 1987

Les données de l'EBC 87 ont été extrapolées à 1996, afin de faciliter la comparaison avec les données de l'EDML. Pour ce faire, les coefficients de déflation ont été calculés à partir des indices de prix à la consommation des ménages de Lomé dont la structure budgétaire relève de la même EBC 87. En outre, pour rendre la comparaison possible, une nomenclature de produits à 5 postes a été adoptée par rapport à l'EBC. Certains postes tels que Alimentation-boisson-tabac n'ont pas le même contenu défini dans la nomenclature NCOA.

I.2.1 Dépense par ménage en 1987 et 1996

Globalement, les dépenses annuelles de consommation des ménages de Lomé ont connu en une décennie une évolution à la baisse. De 1 004 184 F en 1987 elles descendent à 943 575 F en 1996 soit un accroissement de -6,0% (cf. tableau 5). Mais pris séparément, les différents postes de ce tableau ne répondent pas tous à cette évolution constatée.

Les dépenses relatives à l'Alimentation-Boisson-Tabac, ont connu une chute de 5,6% ; de 489 296 F en 1987 elles reviennent à 462 018 F en 1996. La dévaluation a probablement entraîné chez les consommateurs un effet de substitution de certains produits importés par des produits locaux.

Tableau 5 : Dépenses annuelles de consommation par ménage en 1987 et 1996

NOMENCLATURE EN 5 POSTES	EBC 02/87-03/88	UEMOA 03/96-05/96	ECARTS (%)
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	489 296	462 018	- 5,6
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	149 586	57 713	- 61,4
LOGEMENT, EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	107 212	172 244	+ 60,7
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	104 558	78 686	- 24,7
AUTRES DEPENSES DE CONSOMMATION	153 532	172 914	+ 12,6
ENSEMBLE	1 004 184	943 575	- 6,0
NOMBRE DE MENAGES	105 837	133 638	+ 26,3
TAILLE MOYENNE DES MENAGES	5	4	- 20,0

Le poste Habillement-Chaussures a connu aussi une régression entre 1987 et 1996. Initialement chiffré à 149 586 F, il passe à 57 713 F en 1996. Cette baisse peut s'expliquer par la taille moyenne des ménages de Lomé qui passe de 5 personnes en 1987 à 4 en 1996. Quant aux dépenses de Transport et de Déplacement, elles ont connu une diminution de 24,7%. L'abondance sur le marché loméen des véhicules d'occasion acquis souvent à des prix abordables, à partir de l'année 1990, peut justifier cette situation.

Les dépenses en Logement-Equipement-Entretien connaissent une croissance considérable. En effet elles se chiffrent en 1996 à 172 244 F alors qu'elles s'élevaient en 1987 à 107 212 F soit un écart de plus de 60%. Cette évolution des dépenses de Logement-Equipement-Entretien est probablement due à la réalisation de nouvelles constructions que l'on constate depuis un certain temps dans la ville de Lomé. Elle peut être également due au confort recherché par les Togolais (ameublement et appareils électroniques audiovisuels). Outre ces raisons on peut y ajouter l'effet de la croissance démographique que connaît la ville de Lomé.

Les baisses, constatées au niveau de Alimentation-Boisson-Tabac, de Habillement-Chaussures et au niveau du Transport-Déplacement, se sont faites essentiellement au profit du poste "Autres dépenses de consommation". Initialement évaluées à 153 532 F en 1987, les Autres dépenses de consommation montent à 172 914 F en 1996, soit un accroissement de 12,6% en 9 ans. Cette évolution serait due à l'accroissement du coût de certains produits et services dont les ménages ne peuvent se passer. En effet l'on assiste depuis un certain temps à l'évolution en hausse des prix des services tels que la Santé et l'Education.

I.2.2 Dépenses par tête en 1987 et 1996

Le tableau 6 présente la situation des dépenses de consommation par tête. Son analyse permet d'appréhender l'évolution des dépenses de consommation dans les ménages (cas par tête) de la ville de Lomé. La dépense moyenne totale de consommation par tête et par an est passée de 200 837 F en 1987 à 238 829 F en 1996, soit une augmentation de 18,9% au cours de la période.

Parmi les différents postes du tableau 6 les dépenses par tête relatives à l'Alimentation-Boisson-Tabac occupent une place de choix dans la répartition des dépenses de consommation. Elles représentent plus de 45% des dépenses totales de consommation, que ce soit en 1987 ou 1996. Chiffrées à 116 942 F en 1996, elles étaient estimées à 97 859 F en 1987, soit une augmentation de 19,5% en 1996. Cette augmentation est due probablement à la flambée des prix généralisée pour tous les produits alimentaires à la suite de la dévaluation.

Les dépenses relatives au Logement-Equipement-Entretien et aux Autres dépenses de consommation ont connu également un accroissement important. En effet de 1987 à 1996, le poste Logement-Equipement et Entretien a plus que doublé de valeur (de 21 442 F à 43 597 F) soit un taux d'accroissement de 103,3%. Quant au Autres dépenses de consommation, elles passent à 43 766 F en 1996, alors qu'elles s'élevaient à 30 706 F en 1987.

Ces accroissements de montants constatés au niveau des trois postes (Alimentation-Boisson-Tabac, Logement-Equipement-Entretien et Autres dépenses de consommation) se sont réalisés au détriment des postes "Habillement-Chaussures" et "Transport-Déplacement". L'augmentation de Autres dépenses de consommation peut s'expliquer par l'innovation récente en matière de prestation de services. L'on peut citer comme exemple le développement et l'utilisation des différents moyens de communication et d'affranchissement.

Les dépenses en Habillement-Chaussures se chiffrent à 14 608 F en 1996 et viennent en dernière préoccupation des ménages loméens, alors qu'elles occupaient la troisième place en 1987 avec un montant de 29 917 F. Cette baisse peut s'expliquer par le fait que le Loméen s'adonne de plus en plus au marché de friperies où les biens coûtent moins chers.

Les dépenses en Transport-Déplacement ont connu également une diminution de valeur, mais moins importante que celle du poste "Habillement-Chaussures". De 20 912 F en 1987, elles tombent à 19 916 F en 1996, soit une faible diminution de 4,8%.

Tableau 6 : Dépenses de consommation annuelle par tête en 1987 et 1996

NOMENCLATURE EN 5 POSTES	EBC 02/87-03/88	UEMOA 03/96-05/96	ECARTS %
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	97 859	116 942	+ 19,5
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	29 917	14 608	- 51,2
LOGEMENT, EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	21 442	43 597	+ 103,3
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	20 912	19 916	- 4,8
AUTRES DEPENSES DE CONSOMMATION	30 706	43 766	+ 42,5
ENSEMBLE	200 837	238 829	+ 18,9

1.2.3 Parts moyennes des dépenses en 1987 et 1996

Le tableau 7 présente la structure des dépenses de consommation des ménages de Lomé en 1987 et 1996. L'analyse des données de l'Enquête Budget Consommation de 1987 permet de constater qu'une part très importante des dépenses de consommation est affectée à l'Alimentation-Boisson-Tabac (48,7%), le reste étant réparti entre les autres postes. Les postes "habillement-chaussures" et "autres dépenses de consommation" prennent presque la même proportion des dépenses, soit environ 15%. Quant aux postes logement-équipement-entretien et transport-déplacement, ils ont les plus faibles parts dans cette répartition. Ils se contentent des 21% restants des dépenses totales de consommation à raison respectivement de 10,7% et 10,4%.

Au vu des données de 1996, on constate que les dépenses en alimentation-boisson-tabac sont restées toujours prioritaires. Leur poids dans les dépenses totales de consommation est resté pratiquement constant. En effet, elles représentent 48,9% des dépenses totales de consommation, soit une hausse de 0,4%. Quant au poste Logement-Equipement-Entretien, sa part budgétaire passe en 1996 à 18,3%, soit une augmentation vertigineuse de 71,0%. Cet état de chose traduit la baisse du niveau de vie des ménages de Lomé.

En neuf ans, l'Habillement-Chaussures et les Autres dépenses de consommation ont connu une variation impressionnante qui mérite beaucoup d'attention. En effet la part de dépenses d'Habillement-Chaussures a régressé. De 14,9% en 1987, elle chute à 6,1% en 1996, soit un écart de 59,1%. Quant au poste "autres dépenses de consommation", il a connu une sensible augmentation ; il représente en 1996 18,4% contre 15,3% en 1987, soit environ un accroissement de 20,3%.

De façon générale, il convient de noter qu'entre 1987 et 1996, le coût de l'alimentation, de la boisson et du tabac est resté assez stable. Les postes "Logement-Equipement-Entretien" et "Autres dépenses de consommation" ont augmenté considérablement, alors que les autres postes ont régressé au cours de la même période.

Tableau 7 : Coefficients budgétaires en 1987 et 1996

NOMENCLATURE EN 5 POSTES	EBC	UEMOA	ECARTS
	02/87-03/88	03/96-05/96	%
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	48,7	48,9	+ 0,4
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	14,9	6,1	- 59,1
LOGEMENT/EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	10,7	18,3	+ 71,0
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	10,4	8,3	- 20,2
AUTRES DEPENSES DE CONSOMMATION	15,3	18,4	+ 20,3
ENSEMBLE	100,0	100,0	-

I.3 DEPENSES SELON LE QUINTILE DE LA DEPENSE TOTALE PAR UNITE DE CONSOMMATION

I.3.1 Caractérisation des quintiles de niveau de vie

I.3.1.1 Aperçu général

Le classement des ménages selon le quintile de dépenses annuelles par unité consommation (UC) montre que les niveaux de vie des ménages sont très dispersés. Les bornes supérieures des quatre premiers quintiles varient de 193 569 F à 560 046 F (Voir tableau 8). Entre les ménages du premier quintile (les plus pauvres) et ceux du dernier quintile (les plus riches) le rapport des plafonds de dépenses dépasse la valeur 20. Le rapport est cependant moins élevé lorsqu'on considère les dépenses annuelles totales par tête de ces mêmes catégories de ménages (autour de 6).

L'assertion selon laquelle la pauvreté est fonction de la taille du ménage semble être confirmée par les données du tableau 8. La taille passe de 4,9 à 3,1 personnes entre les ménages les plus pauvres et les plus riches.

Tableau 8 : Caractéristiques des quintiles de niveau de vie

QUINTILE DE LA DEPENSE ANNUELLE TOTALE PAR UC	BORNE SUPERIEURE (en FCFA)	DEPENSE ANNUELLE PAR TETE (en FCFA)	TAILLE MOYENNE DES MENAGES
PREMIER	193 569	99 348	4,9
DEUXIEME	277 330	163 752	4,2
TROISIEME	369 057	225 732	4,1
QUATRIEME	560 046	323 112	3,5
CINQUIEME	4 652 677	680 748	3,1
ENSEMBLE	--	238 829	4,0

1.3.1.2 Dépenses par ménage

Pour l'ensemble des ménages loméens, la dépense moyenne de consommation annuelle s'élève à 943 575 F. Elle est inégalement répartie entre les différents postes de dépense et les niveaux de vie appréciés à travers les quintiles de dépense totale par unité de consommation (cf. tableau 9).

La répartition des dépenses de consommation entre les différentes classes constituées est très inégale. En effet, les 20% des ménages les plus pauvres (1^{er} quintile) dépensent 461 163 F, alors que les 20% des ménages les plus riches (5^{ème} quintile) ont une dépense moyenne annuelle de 1 737 296 F, soit près de cinq fois celle des pauvres.

Entre les deux extrêmes (pauvres et riches), au niveau du 3^{ème} et du 4^{ème} quintiles, ces dépenses s'élèvent respectivement à 852 077 F et à 1 035 632 F par an. Malgré la disparité de richesse entre les ménages, on note cependant qu'ils ont les mêmes priorités en ce qui concerne les postes de dépense. Il s'agit de l'Alimentation-Boisson-Tabac, de l'Hôtel-Café-Restaurant et du Logement. Ces postes occupent les trois premières places dans tous les ménages.

Nuançons quand même pour relever que le Transport et Déplacement occupe la deuxième place au niveau des ménages du dernier quintile. Ils sont les seuls à dépenser en moyenne plus de 100 000 F pour ce poste. Cela peut s'expliquer par le fait que ces ménages disposeraient de moyens de déplacement nécessitant de lourdes réparations ou nécessitant plus de carburants et lubrifiants.

La dépense annuelle par ménage croît avec le niveau de vie quel que soit le poste de dépense. En Education par exemple, cette croissance n'est pas accentuée ; les pauvres dépensent environ la moitié du montant dépensé par les riches pour ce poste. Cette situation est imputable à l'existence d'innombrables établissements scolaires à accès facile et aux coûts des fournitures scolaires fixés sans distinction de revenu ; si au niveau des riches on distingue une hausse, cela s'expliquerait plutôt par l'acquisition pour leurs enfants de jolis équipements scolaires (sacs, tenues scolaires, etc.) plus onéreux et aussi par la préférence des établissements privés revenant beaucoup plus chers.

En ce qui concerne le poste Santé, sa croissance est très rapide du premier au dernier quintile ; de 9 167 F par unité de consommation dans le premier quintile, la dépense en santé passe à 86 949 F chez les ménages du dernier quintile. Ce poste crée une dichotomie entre les ménages pauvres et les riches (cliniques privées pour les riches, dispensaires et centres de santé publics pour les pauvres).

Tableau 9 : Niveau des dépenses annuelles par ménage selon le quintile de la dépense totale par UC

NOMENCLATURE EN 10 POSTES	1ER QUINTILE	2EME QUINTILE	3EME QUINTILE	4EME QUINTILE	5EME QUINTILE	ENSEMBLE
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	189 358	255 936	352 572	393 483	556 557	349 290
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	25 377	42 892	49 223	68 550	102 862	57 713
LOGEMENT	69 378	92 090	103 268	120 760	216 319	120 236
EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	24 790	33 219	39 180	52 986	110 187	52 008
SANTE	9 167	13 866	30 544	41 508	86 949	36 358
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	15 160	25 354	53 173	78 506	221 936	78 686
LOISIRS ET CULTURE	2 751	7 244	14 000	27 972	58 013	21 960
EDUCATION	17 833	19 925	25 729	25 366	43 885	26 528
HOTEL, CAFE, RESTAURANT	66 525	97 662	110 961	142 084	174 006	118 150
AUTRES CONSOMMATIONS	40 824	48 407	73 427	84 417	166 582	82 646
ENSEMBLE	461 163	636 595	852 077	1 035 632	1 737 296	943 575

1.3.1.3 Dépenses par tête

Pour l'ensemble des postes, la dépense du Lomé en 1996 s'élève à 238 829 F. La dépense par tête la plus élevée est constatée en Alimentation-Boisson-Tabac où elle se chiffre à 88 409 F. Les Loisirs et la Culture ne font plus partie des préoccupations du Lomé en 1996 car le montant de dépense y alloué est de 5 558 F par an. Deux postes de faible dépense également sont l'Education et la Santé ; les dépenses par tête s'élèvent respectivement à 6 714 F et 9 202 F en 1996. Ce constat peut s'expliquer par la faible proportion des ménages ayant effectué de dépenses en ces postes. On peut y ajouter également en ce qui concerne la Santé, l'abondance sur le marché de produits génériques généralement à des prix moins élevés ; ce qui encourage l'automédication.

Répartie selon le niveau de vie appréhendé à travers le quintile de la dépense totale par UC, la dépense par tête du Lomé croît du premier au dernier quintile, avec une dispersion très accentuée. En effet, tandis que le Lomé le plus pauvre dépense pour l'ensemble des postes 94 104 F en 1996, le plus riche en dépense 564 593 F, soit plus de cinq fois la dépense du premier type de Lomé. Le Lomé moyen quant à lui dépense 209 716 F en 1996, soit également plus de deux fois la dépense du plus pauvre (cf. tableau 10).

Quel que soit le poste considéré, la dépense du Loméen augmente en fonction de la classe de dépense à laquelle il appartient. Du premier au cinquième quintile, on constate une augmentation nette de la dépense du Loméen que ce soit en Alimentation, Habillement, Logement, Transport, Education, etc. Toutefois le principal poste de dépense demeure l'Alimentation-Boisson-Tabac dans toutes les cinq classes de niveau de vie. Ces dépenses par tête passent de 38 640 F à 180 872 F, du ménage le plus pauvre à celui le plus riche.

Tableau 10 : Dépenses par tête selon le quintile de la dépense totale par unité de consommation

NOMENCLATURE EN 10 POSTES	1ER QUINTILE	2EME QUINTILE	3EME QUINTILE	4EME QUINTILE	5EME QUINTILE	ENSEMBLE
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	38 640	61 279	86 776	111 561	180 872	88 409
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	5 178	10 270	12 115	19 435	33 429	14 608
LOGEMENT	14 157	22 049	25 417	34 238	70 300	30 433
EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	5 059	7 954	9 643	15 023	35 809	13 164
SANTE	1 871	3 320	7 517	11 768	28 257	9 202
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	3 094	6 071	13 087	22 258	72 126	19 916
LOISIRS ET CULTURE	561	1 734	3 446	7 931	18 853	5 558
EDUCATION	3 639	4 771	6 333	7 192	14 262	6 714
HOTEL, CAFE, RESTAURANT	13 575	23 383	27 310	40 284	56 549	29 905
AUTRES CONSOMMATIONS	8 330	11 590	18 072	23 934	54 136	20 919
ENSEMBLE	94 104	152 421	209 716	293 624	564 593	238 829
NOMBRE DE PERSONNES	132 408	110 504	108 568	94 578	81 927	527 985
NOMBRE DE MENAGES	27 019	26 458	26 721	26 815	26 625	133 638

Après l'Alimentation, les personnes les plus pauvres accordent une importance au Logement, à l'Hôtel-Café-Restaurant, dont l'importance paraît étonnante dans toutes les classes de dépenses, et à l'Habillement-Chaussures (Autre consommation non comptée). Au niveau du deuxième quintile, on enregistre les mêmes postes d'importance, mais le Logement et l'Hôtel-Café-Restaurant ont pratiquement le même poids.

Dans les classes de dépense intermédiaires (2^{ème} au 4^{ème} quintile), l'Hôtel-Café-Restaurant vient en deuxième position tandis qu'au niveau des plus riches (cinquième quintile), c'est le Transport-Déplacement plutôt qui occupe cette place. L'importance accordée au Transport-Déplacement par les Loméens les plus riches est probablement due au fait que ces personnes disposent généralement de véhicules nécessitant plus d'entretiens, de réparations et surtout de carburant.

I.3.2 Caractérisation des quintiles extrêmes

I.3.2.1 Dépenses moyennes annuelles des ménages selon l'âge du CM

a- Premier quintile

Les tableaux 11A et 11B permettent d'analyser le niveau et la structure des dépenses de consommation des ménages du premier quintile (les plus pauvres) selon les tranches d'âges du chef de ménage. L'observation de ces tableaux révèle que les ménages loméens du premier quintile affectent une grande part de leurs dépenses de consommation à l'Alimentation-Boisson-Tabac. Sur un total de 461 164 F de dépenses de consommation par an, 189 358 F sont affectés à l'alimentation (cf. tableau 11A) soit 41,06%. Elles sont suivies de loin par celles du Logement-Equipement-Entretien qui représentent 15,04% de la consommation totale. Les dépenses en Loisirs et Culture viennent en dernière position des préoccupations des Loméens les plus pauvres, avec une part de 0,6% (tableau 11B).

On constate que les dépenses moyennes de consommation des ménages pauvres de Lomé, regroupées selon les tranches d'âges du CM, évoluent à une allure parabolique avec un maximum de 600 453 F atteint à la tranche d'âges 40 à 49 ans. Les plus faibles dépenses sont observées dans les tranches d'âges des jeunes de moins de 30 ans et chez les soixantaines et plus.

Lorsqu'on observe l'intérieur des tableaux on s'aperçoit que le poste "Alimentation-Boisson-Tabac" occupe, pour toutes les tranches d'âges du chef de ménage, une part importante des dépenses de consommation de ces tranches d'âges. Pour presque toutes les tranches d'âges du CM, le poste Loisirs-Culture vient en dernière position des dépenses de consommation.

Pour les ménages dont le CM est moins âgé (10 à 19 ans), après la préoccupation alimentaire et de logement, ayant respectivement comme valeur moyenne 59 075 F et 58 465 F, vient en 3ème position l'Education avec 36 587 F par an. L'importance du poste Education peut s'expliquer par le fait que c'est dans cette tranche qu'on retrouve le plus fort taux de scolarisation, et que la plupart des CM sont des élèves ou étudiants. Il faut noter également pour cette tranche d'âges que la Santé et surtout le poste Loisir-Cultures représentent une très faible part des dépenses de consommation, soit respectivement 0,1% et 0,05% (tableau 11B).

A l'exception de la première tranche d'âges, après les postes "Alimentation-Boisson-Tabac" et "Logement", le poste "Hôtel-Café-Restaurant" reste une préoccupation non négligeable dans presque tous les ménages de Lomé avec une part moyenne comprise entre 8,7% et 15% des dépenses totales de consommation. L'importance de ce poste peut s'expliquer par le fait que compte tenu de l'éloignement des lieux de travail des domiciles, la plupart des acteurs économiques de Lomé prennent leur repas du matin et celui de midi hors du ménage, seul le repas du soir est pris ensemble avec la famille à la maison.

b- Cinquième quintile

Les ménages les plus aisés dépensent en moyenne une somme de 1 737 295 F (tableau 12A) par an. Ceux dont l'âge du chef est compris entre 50 et 59 ans effectuent les dépenses moyennes annuelles les plus élevées : 3 431 905 F. Ils sont suivis des ménages dont le chef a un âge compris entre 40 et 49 ans : 2 407 419 F. Les autres catégories de ménages effectuent aussi des dépenses moyennes supérieures à 1 000 000 F par an.

Pour l'ensemble des ménages, la plus grande partie des dépenses est consacrée aux Aliments, Boissons et Tabac et s'élève à 556 557 F soit 32,04% des dépenses moyennes annuelles (tableau 12B). Le poste Transport et Déplacement arrive en deuxième position avec 221 936 F soit 12,77%. Il est suivi du Logement dont le montant s'élève à 216 319 F représentant 12,45% du budget. Pour le reste des postes, les dépenses sont inférieures à 200 000 F par an.

Quel que soit le groupe d'âges, les dépenses pour l'Alimentation-Boissons-Tabac sont les plus élevées. L'analyse selon l'âge du chef de ménage montre que chacune des catégories de ménages y consacre plus de 25% des dépenses annuelles. En valeur, ceux dont le chef a un âge compris entre 50 et 59 ans dépensent beaucoup plus pour ce poste (949 973 F, soit 27,68%). Mais en terme de part budgétaire, ce sont plutôt les ménages dont le chef a au moins 60 ans qui affectent la part la plus élevée à ce poste (44,28%).

Les dépenses pour Habillement et Chaussures sont plus importantes dans les ménages dont le chef a entre 30 et 49 ans ; les moyennes annuelles sont de 100 214 F (CM de 30 à 39 ans) et 157 178 F (CM de 40 à 49 ans). Chez les autres catégories de ménages, les dépenses consacrées à ce poste sont inférieures à la moyenne d'ensemble.

Les dépenses pour le Logement occupent une place importante dans le budget des ménages dont le chef a 40 à 59 ans. Pour ce poste de dépenses, les ménages dont le chef a entre 50 et 59 ans occupent la première place avec une dépense estimée à 494 699 F soit 14,41%. Ils sont suivis par les ménages dont le chef est âgé de 40-49 ans. Pour ces derniers, les dépenses pour logement se chiffrent à 321 389 F soit 13,35% du budget. Ceci confirme le constat que les Loméens accèdent au statut de propriétaire de concession à partir de la quarantaine d'âge (cf. Télégramme EBC N°06, pp.16 de novembre 1990).

Les dépenses de Santé sont plus élevées chez les ménages dont le chef a plus de 50 ans. Elles sont estimées à 373 668 F chez les ménages dont le chef a entre 50 et 59 ans et à 182 014 F chez les 60 ans et plus. Ces valeurs représentent respectivement 10,89% et 10,63% des dépenses annuelles. Cette situation peut trouver son explication dans le fait que ces types de ménages ont généralement plus de personnes en leur charge.

Les dépenses pour les Loisirs-Culture, Hôtel-Café-Restaurant ne sont pas à négliger chez les ménages dont le chef est âgé de 40 à 49 ans. Elles sont estimées respectivement à 63 457 F et 222 171 F. Cela montre encore une fois que, généralement ces ménages comprennent un nombre élevé de jeunes membres pour lesquels la satisfaction des besoins est importante.

I.3.2.2 Dépense moyennes des ménages selon le sexe du CM

a- Premier quintile

L'analyse des tableaux 13A et 13B révèle que parmi les ménages les plus pauvres, ceux dont le chef est de sexe féminin ont relativement une forte part de la dépense de consommation. En effet, pour l'ensemble des ménages les plus pauvres, ceux dont le chef est de sexe féminin dépensent en moyenne 465 298 F par an contre 458 926 F pour les ménages dont le chef est de sexe masculin (tableau 13A). On retrouve généralement parmi ces femmes des mariées à des hommes polygames qui financent les dépenses de leur ménage. Elles y ajoutent probablement aussi le revenu provenant de leurs activités.

On note une inégale répartition des dépenses au sein des différents postes quel que soit le sexe. Mais l'accent reste toujours mis sur les dépenses Alimentaires, de Logement et d'Hôtel-Café-Restaurant que ce soit au niveau des pauvres dont le chef est un homme ou de ceux dont le chef est une femme. Les ménages dont le CM est une femme ont dépensé 200 585 F pour l'Alimentation, 63 474 F pour le Logement et 67 755 F pour l'Hôtel-Café-Restaurant. Ceux dont le chef est de sexe masculin ont dépensé respectivement 183 280 F, 72 574 F et 65 859 F pour ces postes. Ces dépenses sont de loin supérieures à celles accordées aux autres postes (cf. tableau 13A). Les trois postes de dépenses représentent seuls 70,10% (chez les ménages de chef homme) et 71,31% chez ceux de chef femme (tableau 13B). Les Loisirs-Cultures constituent le poste de faible dépense non seulement chez les ménages les plus pauvres dont le chef est un homme (3 315 F) mais aussi chez ceux dont le chef est de sexe féminin (1 709 F en 1996).

La différenciation entre les deux types de CM s'opère généralement sur tous les postes de dépense et de manière beaucoup moins sensible sur l'Hôtel-Café-Restaurant, l'Équipement-Entretien, la Santé, les Loisirs-Cultures et Autres dépenses de consommation. Dans l'ensemble, les parts allouées par les ménages dont le chef est de sexe féminin restent importantes par rapport à celles allouées par les ménages dont le chef est un homme. Mais au niveau des postes Logement, Transport-Déplacement et Education, on enregistre une nette suprématie des ménages dont le CM est de sexe masculin sur ceux dont le CM est une femme. Les parts de ces postes sont respectivement 15,81%, 4,33% et 4,06% (CM masculin) contre 13,64%, 1,39% et 3,52% chez les CM féminins.

Tableau 13A : Dépenses moyennes annuelles par ménage du premier Quintile selon le sexe du CM

NOMENCLATURE EN 10 POSTES	Masculin	Féminin	Total
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	183 280	200 585	189 358
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	23 203	29 393	25 377
LOGEMENT	72 574	63 474	69 378
EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	24 261	25 768	24 790
SANTE	9 115	9 263	9 167
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	19 876	6 450	15 160
LOISIRS ET CULTURE	3 315	1 709	2 751
EDUCATION	18 628	16 366	17 833
HOTEL, CAFE, RESTAURANT	65 859	67 755	66 525
AUTRE CONSOMMATION	38 816	44 534	40 824
DEPENSE MOYENNES ANNUELLES	458 927	465 297	461 163

Tableau 13B : Structure des dépenses moyennes annuelles des ménages du premier quintile selon le sexe du CM

NOMENCLATURE EN 10 POSTES	Masculin	Féminin	Total
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	39,94	43,11	41,06
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	5,06	6,32	5,50
LOGEMENT	15,81	13,64	15,04
EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	5,29	5,54	5,38
SANTE	1,99	1,99	1,99
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	4,33	1,39	3,29
LOISIRS ET CULTURE	0,72	0,37	0,60
EDUCATION	4,06	3,52	3,87
HOTEL, CAFE, RESTAURANT	14,35	14,56	14,43
AUTRE CONSOMMATION	8,46	9,57	8,85
ENSEMBLE	100,00	100,00	100,00

Ce constat peut s'expliquer en ce qui concerne le Logement, par le fait que généralement les loyers et charges reviennent à l'homme même si la femme se retrouve seule avec les enfants ou d'autres personnes du ménage ; ainsi l'homme peut avoir à payer des loyers et charges pour plusieurs logements alors que la femme peut occuper un logement gratuit ou à la charge d'un homme ne vivant pas forcément dans le ménage.

Pour les dépenses de Transport-Déplacement, en dehors des voitures les femmes s'abstiennent souvent à aller en véhicules à deux roues ou sont le plus souvent remorquées évitant ainsi d'occasionner des dépenses. Le faible coefficient budgétaire de l'Education dans le groupe féminin s'expliquerait par le fait que la charge des dépenses scolaires des enfants de ces ménages sont à la charge de leur père ou d'un parent des familles paternelles.

b- Cinquième quintile

Dans les ménages les plus riches, la dépense annuelle, en moyenne de 1 737 295 F, se répartit inégalement selon le sexe du chef de ménage. En effet, tandis que cette dépense est en moyenne de 1 781 636 F dans les ménages dont le chef est un homme, elle est de 1 603 383 F dans les ménages opposés (tableau 14A). L'écart observé peut être dû d'une part, à l'importance numérique des ménages de chef homme et d'autre part au fait que très souvent les dépenses non individualisables des ménages (équipement et entretien, logement, etc.) reviennent le plus souvent aux hommes.

La suite de l'analyse des tableaux 14A et 14B montre qu'au niveau de chaque sexe, le poste Alimentation-Boisson-Tabac demeure le plus dispendieux. Les ménages dont le chef est un homme y consacrent 548 534 F contre 580 787 F chez les ménages dont le chef est une femme (tableau 14A). Ces montants correspondent aux proportions de 30,79% et 36,22% de leur budget respectif.

On remarque que le Transport-Déplacement, le Logement et l'Hôtel-Café-Restaurant sont aussi prioritaires chez les ménages dont le chef est un homme. Les montants affectés à ces derniers postes sont respectivement de 208 297 F (11,69%), 243 339 F (11,69%) et 198 178 F (11,12%). Les ménages de chef homme excellent surtout en Hôtel-Café-Restaurant et Transport-Déplacement. On peut expliquer cette situation par le fait que la plupart des hommes travaillant en ville ne rentrent pas les midis donc prennent leur repas plus en hors du ménage (importance du poste Hôtel-Café-Restaurant) et effectuent plus de courses extraordinaires par rapport aux femmes souvent limitées à des courses précises.

Les ménages dont le chef est une femme se distinguent de ceux dont le chef est un homme par leur plus grand intérêt aux trois premiers et au dernier postes de dépenses (soit respectivement 36,22% ; 6,7% ; 15% ; 10,16% contre 30,79% ; 5,69% ; 11,69% ; 9,42%). Par contre, au niveau des postes Transport-Déplacement et Hôtel-Café-Restaurant, les ménages dont le CM est masculin affectent une part plus importante de leur budget par rapport aux ménages dont le CM est une femme.

**Tableau 14A : Dépenses moyennes annuelles des ménages du cinquième quintile
selon le sexe du CM**

NOMENCLATURE EN 10 POSTES	Masculin	Féminin	ENSEMBLE
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	548 534	580 787	556 557
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	101 357	107 410	102 862
LOGEMENT	208 297	240 544	216 319
EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	115 684	93 584	110 187
SANTE	92 630	69 792	86 949
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	243 339	157 297	221 936
LOISIRS ET CULTURE	65 836	34 386	58 013
EDUCATION	39 958	55 744	43 885
HOTEL, CAFE, RESTAURANT	198 178	101 006	174 006
AUTRE CONSOMMATION	167 823	162 832	166 582
DEPENSE MOYENNE ANNUELLE	1 781 636	1 603 383	1 737 295

**Tableau 14B : Structure des dépenses moyennes annuelles des ménages
du cinquième quintile selon le sexe du CM**

NOMENCLATURE EN 10 POSTES	Masculin	Féminin	ENSEMBLE
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	30,79	36,22	32,04
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	5,69	6,70	5,92
LOGEMENT	11,69	15,00	12,45
EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	6,49	5,84	6,34
SANTE	5,20	4,35	5,00
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	13,66	9,81	12,77
LOISIRS ET CULTURE	3,70	2,14	3,34
EDUCATION	2,24	3,48	2,53
HOTEL, CAFE, RESTAURANT	11,12	6,30	10,02
AUTRE CONSOMMATION	9,42	10,16	9,59
ENSEMBLE	100,00	100,00	100,00

I.3.2.3 Dépenses annuelles par ménage selon la taille du ménage

a- Premier quintile

Au regard des tableaux 15A et 15B, on s'aperçoit de façon générale que , quelle que soit leur taille, les ménages effectuent les plus grandes dépenses en Alimentation-Boisson-Tabac, Hôtel-Café-Restaurant et Logement. Les montants les plus élevés s'observent dans les ménages de 10 à 11 personnes (alimentation) soit 448 245 F par an et dans ceux de 12 à 15 personnes (Logement et Hôtel-Café-Restaurant) pour respectivement 171 481 F et 221 524 F de dépenses au cours de 1996.

Examiné selon la structure en pourcentage, on remarque que les poids des dépenses les plus élevés au niveau des catégories de ménages s'observent toujours en Alimentation-Boisson-Tabac, Logement et Hotel-Café-Restaurant (exception faite pour les ménages de 10 à 11 personnes). Les trois postes regroupent à eux seuls plus de 70% des dépenses que ce soit chez les ménages d'isolés ou ceux d'au moins 2 personnes (cf. tableau 15B). La part des dépenses d'alimentation dépasse les 30% dans tous les ménages sauf au niveau de ceux de 12 à 15 personnes où elle ne représente que 28,75%. Au vu de la taille de ces ménages, la faible part accordée à l'alimentation s'explique par leur effectif ou par d'éventuelles sous déclarations des dépenses alimentaires quotidiennes des membres.

Les ménages extrêmes (ménages d'une personne et ménages de 12 personnes et plus) détiennent les parts minima et maxima (2,71% et 11,03%) en Habillement-Chaussures. Entre les deux catégories la part est d'environ 5%.

Les ménages de 6 à 7 personnes sont les seuls à allouer 3,51% de leur dépense à la Santé ; les autres catégories de ménages pauvres allouent moins de 2% à ce poste.

Le poids des autres dépenses de consommation varie de 6,86% (ménages d'isolés) à 14,13% (ménages de 10 à 11 personnes). Dans l'ensemble de ces ménages pauvres, on note néanmoins une diversification des postes de dépenses.

b- Cinquième quintile

D'après les tableaux 16A et 16B, quelle que soit leur taille, les ménages les plus aisés accordent une part plus importante de leur budget à l'Alimentation-Boisson-Tabac. Les ménages de 12 à 15 personnes viennent en tête avec une dépense moyenne estimée à 2 557 039 F soit 39,90% et les ménages à une personne ont les dépenses les plus faibles (243 145 F). Les dépenses pour Alimentation-Boisson-Tabac augmentent avec la taille du ménage (donc fonction du nombre de bouches à nourrir). Elles deviennent particulièrement plus élevées à partir des ménages de 8 personnes ou plus; ces dépenses sont au moins deux fois supérieures à la moyenne de l'ensemble.

Quand on observe les structures des dépenses chez les ménages de 2 à 3 personnes, on constate qu'en dehors des dépenses pour Alimentation-Boisson-Tabac qui occupent la première place, les postes Hôtel-Café-Restaurant et Logement viennent en deuxième et troisième positions. Les montants alloués à ces postes sont respectivement 193 187 F et 179 109 F. Ces dépenses représentent respectivement 13,21% et 12,25% du budget exécuté par les ménages de 2 à 3 personnes. Les autres postes de dépenses ont des taux se situant entre 1,84% et 10,41%.

En examinant les dépenses pour Habillement et Chaussures, on constate également, à l'exception des ménages dont la taille est de 10 à 11 personnes, que le montant affecté à ce poste s'accroît avec la taille du ménage. Il est passé de 47 665 F chez les ménages d'une personne à 432 100 F chez ceux de 12 à 15 personnes. Donc la consommation en valeur de ces produits est fonction de la taille du ménage.

Les dépenses pour le Logement augmentent régulièrement à partir des ménages d'isolés (105 569 F) jusqu'aux ménages de 6 à 7 personnes (421 825 F). Après ce niveau, la dépense de ce poste évolue plutôt en dents de scie pour les autres types de ménages. Mais il est à remarquer que la dépense la plus élevée est effectuée par les ménages de 10 à 11 personnes (1 293 433 F).

Les dépenses de Santé sont importantes chez les ménages de 4 à 5 individus et chez ceux de 10 à 11 personnes. Elles s'élèvent respectivement à 212 948 F et 212 745 F. Ces montants représentent 8,15% et 5,08% des dépenses respectives engagées par ces types de ménages.

Les Transports et Déplacements coûtent plus chers aux ménages de 12 à 15 personnes (1 535 557 F). Tandis que les dépenses d'Education grèvent le plus le budget annuel des ménages de 8 à 9 individus (306 376 F, soit 8,31%).

DEUXIEME PARTIE :
SITUATION DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE
A LOME EN 1996

II.0 POINT INTRODUCTIF

La définition de certains concepts doit servir de préalable au commentaire des données des tableaux.

Population en âge de travailler : selon chaque pays, une limite d'âge minimum est définie pour caractériser cette frange de la population. Au sens de notre enquête, la limite est fixée à 15 ans.

Chômeur : au sens du Bureau International du Travail (B.I.T), est chômeur toute personne ayant une formation ou un diplôme requis, n'ayant pas ou plus d'emploi pendant la période de référence, à la recherche effective d'un emploi et qui est disponible. Dans nos analyses, nous les caractérisons de chômage strict ou de chômeurs BIT.

Chômeur découragé : c'est une personne qui n'a pas travaillé au cours de la période de référence, qui souhaite travailler, mais qui n'a pas cherché d'emploi au cours de ladite période, soit parce qu'elle n'avait pas de qualification, soit parce qu'elle ne savait pas chercher, soit enfin parce qu'elle pense qu'il n'y a pas d'emploi pour elle.

Population active : c'est une fraction de la population en âge de travailler. Elle comprend toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus, qui soit ont occupé un emploi, soit ont été au chômage (au sens du B.I.T.), au cours de la période de référence (7 ou 30 derniers jours).

Population active occupée : elle caractérise la main d'oeuvre du moment. Dans le cas de l'EDML, il s'agit des personnes ayant travaillé au moins pendant les 7 jours précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage.

Population inactive : au sens strict (sens du BIT), elle est composée des inactifs (élèves, étudiants, handicapés, etc.) et des chômeurs découragés. Mais au sens élargi, les chômeurs découragés sont classés dans la population active.

Taux d'activité : c'est le rapport de la population active à la population en âge de travailler. Le taux est strict lorsqu'on se conforme à la définition du BIT. Le taux est élargi lorsque les chômeurs découragés sont inclus à la population active. Dans tous les cas, ce sont des observations du moment.

Taux de chômage : il est le rapport de la population active en recherche d'emploi ou en situation de chômage à la population active totale. Nous parlerons du taux strict ou élargi de chômage selon le type de chômage.

Taux de dépendance : il désigne le nombre moyen de personnes à la charge d'un actif occupé. Ce taux exprime la prise en charge des chômeurs et des inactifs par les occupés.

II.1 STRUCTURE DE LA POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER

II.1.1 Caractéristique générale

Dans la structure d'une population totale, une attention particulière est accordée aux personnes en âge de travailler. Cette partie de la population constitue le réservoir national de ressources humaines. D'après le tableau 17, elle est de 325 790 personnes (âgées de 15 ans ou plus), soit environ 61,7% de la population totale.

Parmi la population totale en âge de travailler, 205 685 personnes sont effectivement occupées, 20 891 sont au chômage strict. Ce qui représente respectivement environ 63,1% et 6,4% de la population en âge de travailler.

Les chômeurs découragés font moins d'un tiers des chômeurs BIT. Les premiers sont au nombre de 6 202 personnes. Quant aux inactifs, constitués pour l'essentiel de jeunes et de personnes du troisième âge, ils font 93 012 personnes.

Au vu de la structure de la population en âge de travailler, on constate au sens strict du terme, que plus de deux personnes sur trois font partie de la population active. Plus précisément, le taux d'activité est de 69,5%. On remarque également qu'environ 9 personnes sur 100 sont à la recherche d'un premier ou d'un nouvel emploi, au sens strict. Le taux de chômage se chiffre alors à 9,2%.

La population inactive et les chômeurs constituent de ce fait une charge sociale pour les personnes occupées. Ainsi le niveau du taux de dépendance qualifie indirectement la propension marginale à épargner de la population. En effet, plus une personne occupée a un nombre important de personnes en charge, moins elle est en mesure d'épargner (*ceteris paribus*). A Lomé, l'enquête montre qu'en moyenne 6 personnes sont à la charge de 10 personnes occupées ; soit un taux de dépendance de 0,6 personne par actif occupé. Rappelons que ce taux du moment ne saurait traduire toute la réalité. Il est circonscrit aux relations entre les Loméens et ne montre pas la finalité des transferts monétaires vers l'intérieur du pays, à titre de pension ou d'aide à la famille.

Tableau 17 : Structure de la population en âge de travailler

Population totale estimée (EDML)		527 985
Population en Age de Travailler (Agée de 15 et plus) (P.A.T.)		325 790
Population Active (P.A.)	Population Active Occupée (P.A.O.)	205 685
	Chômeurs selon les critères BIT (CHOM.)	20 891
Population Inactive (P.I.)	Chômeurs découragés (C.D.)	6 202
	Inactifs (I)	93 012
Taux d'activité	Strict = $(P.A./P.A.T.)$	69,5
	Elargi = $(P.A. + C.D.) / (P.A.T.)$	71,5
Taux de chômage	Strict = $(CHOM. / P.A.)$	9,2
	Elargi = $(CHOM. + C.D.) / (P.A. + C.D.)$	11,6
Taux de dépendance	$(CHOM. + P.I.) / (P.A.O.)$	0,6

II.1.2 Taux de chômage selon l'âge et le sexe des actifs

Le tableau 18 présente la situation de chômage, ou des sans emploi, à Lomé suite à l'enquête sur les dépenses des ménages réalisée à Lomé. Il ressort de ce tableau que, pour l'ensemble, le taux de chômage strict est de 9,2%, il est de 11,4% chez les hommes contre 7% chez les femmes. Ces taux augmentent respectivement de 2,4 ; 1,7 ; 3,2 lorsqu'on inclut les chômeurs découragés. Le dépassement du taux de chômage masculin sur celui des femmes montre que le chômage sévit beaucoup plus chez les hommes que chez les femmes à Lomé. Cette situation n'est pas surprenante car beaucoup de femmes embrassent très tôt la vie active (petit commerce, artisanat, tressage de cheveux, etc.) alors que les hommes sont souvent en quête d'un emploi rémunéré.

Que ce soit au sens strict ou au sens large, on constate que le taux de chômage le plus élevé se remarque chez les personnes âgées de 20 à 24 ans, il est de 14% (au sens strict) et 18% (au sens large). Il est suivi de celui des individus de 25 à 29 ans 13,4% (strict) et 16,2% (large). Les forts taux, constatés chez les individus de 15 à 29 ans, peuvent s'expliquer par le fait que c'est dans ce groupe d'âges qu'on trouve les jeunes ayant abandonné les classes soit après le CEPE, le BEPC ou le BAC, et ceux qui ont terminé les études universitaires et qui sont en quête d'emploi.

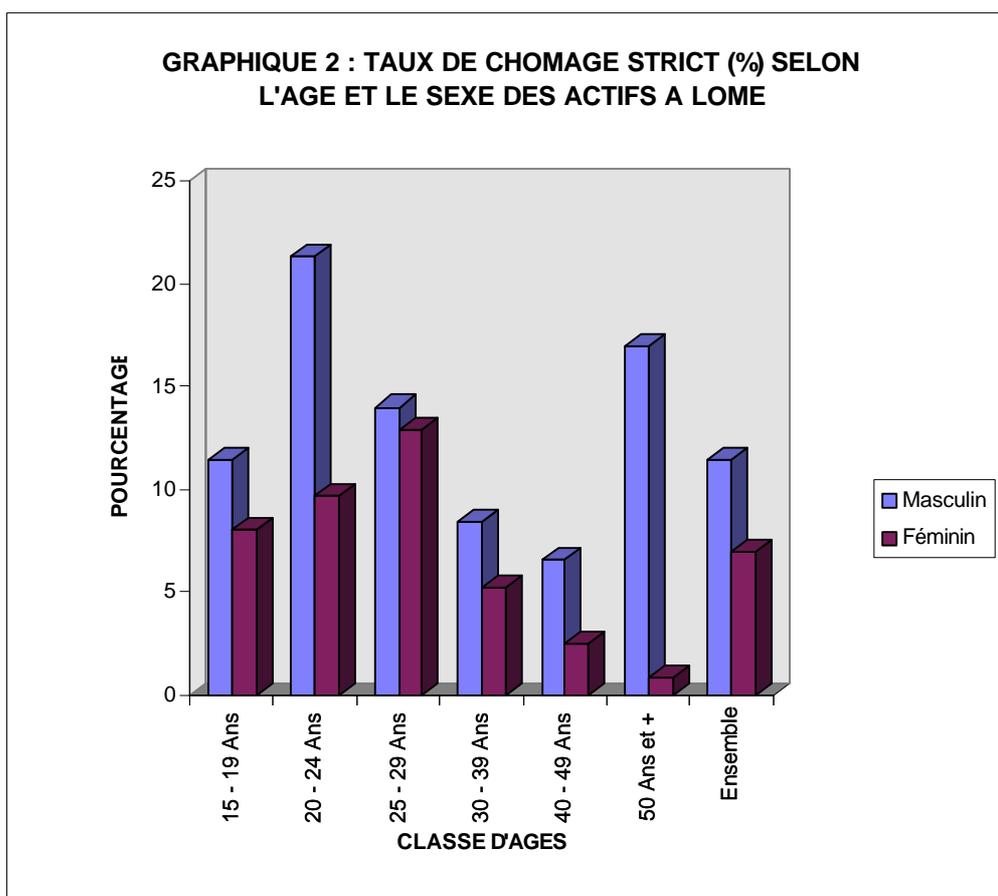
Au vu des données détaillées on constate, chez les hommes, que les individus âgés de 15 à 29 ans et 50 ans et plus sont plus frappés par le problème de recherche d'emploi. Les taux dans ces tranches d'âges dépassent le taux moyen. En dehors de la dernière tranche d'âges, ces données reflètent la réalité car les jeunes, personnes valides de toute société, sont plus demandeurs d'emploi. Cette situation est très poussée dans le milieu urbain, comme c'est le cas de Lomé. Cela peut être dû à l'afflux des jeunes ruraux vers les villes. Cela est dû aussi à la forme de la pyramide des âges.

Suivant l'âge, les taux de chômage féminin (strict et élargi) connaissent une croissance régulière jusqu'à la tranche d'âges 25-29 ans, puis commencent à décroître aussi régulièrement jusqu'à la dernière tranche. La baisse du taux de chômage chez les femmes âgées de 30 et plus proviendrait du fait que les femmes, à partir d'un certain âge, ne cherchent plus d'emploi rémunéré. Elles préfèrent embrasser plutôt le commerce ou l'artisanat, activités qui leur réussissent souvent.

En effet, l'analyse du taux de chômage strict chez le sexe féminin fait remarquer que le problème d'emploi se pose beaucoup plus chez les femmes âgées de 25 à 29 ans. Pour le reste, le problème de recherche de l'emploi ou d'un premier emploi est caractérisé par la faiblesse du taux de chômage de façon générale, seuls les deux premiers groupes d'âges détiennent des taux un peu supérieurs à la moyenne (7%). Mais, au sens large, les taux sont beaucoup plus importants pour les trois premiers groupes d'âges où ils dépassent de très loin le taux moyen (10,2%).

Tableau 18 : Taux de chômage selon l'âge et le sexe des actifs

AGE EN 6 CLASSES	AU SENS STRICT			AU SENS LARGE		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 19 Ans	11,4	8,0	9,1	17,9	13,3	14,9
20 - 24 Ans	21,3	9,7	14,0	24,4	14,2	18,0
25 - 29 Ans	14,0	12,9	13,4	16,0	16,4	16,2
30 - 39 Ans	8,4	5,2	7,0	9,4	8,4	8,9
40 - 49 Ans	6,6	2,5	4,9	6,6	3,8	5,5
50 Ans et +	17,0	0,9	8,0	18,9	0,9	8,9
Ensemble	11,4	7,0	9,2	13,1	10,2	11,6



II.1.3 Taux d'activité selon l'âge et le sexe des actifs

L'observation du tableau 19 montre un taux d'activité d'environ 70% quelle que soit la définition choisie. Cela signifie que plus de deux Loméens sur trois, en âge de travailler, exercent une activité. Pour l'ensemble, la différence entre le taux d'activité strict et le taux d'activité élargi des deux modalités (masculin et féminin) est très faible. Ces taux (masculin et féminin) sont respectivement de 72,4% ; 66,9% (au sens strict) et de 73,8% ; 69,3% (au sens large).

Des plus jeunes au plus âgés, à l'exception des personnes âgées de 50 ans et plus, on note une même évolution des taux au sens strict et au sens large. Le plus faible taux (environs 30%) se retrouve dans la tranche des plus jeunes (15 à 19 ans), alors que le plus fort (environs 91%) se localise dans le groupe d'âges 40 à 49 ans.

Tableau 19 : Taux d'activité selon l'âge et le sexe des actifs

AGE EN 6 CLASSES	AU SENS STRICT			AU SENS LARGE		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 19 Ans	20,8	35,8	28,8	22,4	38,0	30,8
20 - 24 Ans	51,5	68,0	60,8	53,6	71,6	63,7
25 - 29 Ans	85,6	72,2	78,4	87,6	75,2	80,9
30 - 39 Ans	95,4	80,9	88,4	96,5	83,7	90,3
40 - 49 Ans	98,7	82,0	91,1	98,7	83,1	91,7
50 Ans et plus	68,2	62,5	64,9	69,8	62,5	65,6
Ensemble	72,4	66,9	69,5	73,8	69,3	71,5

Chez les hommes, le taux d'activité strict oscille entre 20,80% (15 à 19 ans) et 98,7% (40 à 49 ans). Le faible taux détenu par les hommes les plus jeunes, les adolescents, provient du fait que la grande majorité des Togolais, appartenant à ce groupe d'âge, est encore soit sur les bancs d'école, soit en apprentissage donc inactive.

Le sexe féminin présente des taux d'activité strict allant de 35,8% chez les 15 à 19 ans à 82,00% chez les 40 à 49 ans. Entre 15 et 24 ans, les femmes détiennent un taux supérieur à celui des hommes, 35,8% (15 à 19 ans) et 68,0% (20 à 24 ans) contre respectivement 20,8% et 51,5% chez les hommes. Cela signifie que les femmes entrent plus tôt en activité que les hommes et que l'activité la plus exercée est le commerce. Les taux d'activité stricts féminins sont supérieurs au taux moyen (66,9%) à partir de 20 à 24 ans plutôt qu'à partir de 25 à 29 ans comme constaté chez les hommes et pour l'ensemble.

L'évolution constatée au niveau des taux d'activité stricts est aussi valable lorsqu'on analyse les données du tableau au sens large. De façon générale il faut noter que, que ce soit au niveau des hommes ou des femmes ou de l'ensemble, les taux d'activité deviennent bas pour les individus ayant 50 ans et plus. Cela peut s'expliquer par le fait que la grande majorité des personnes appartenant à cette tranche d'âge est à la retraite donc moins active ou complètement inactive.

II.2 CARACTERISTIQUES DU CHOMAGE

II.2.1 Profil scolaire des chômeurs

Sur l'ensemble des 27 093 chômeurs, ceux définis au sens du BIT représentent 77,11% soit 20 891 personnes contre 6 202 personnes soit 22,89% de chômeurs découragés. Cette nouvelle notion de "découragés" a permis ainsi de récupérer une frange non négligeable de personnes qu'on est souvent tenté de classer parmi les inactifs.

En examinant la répartition des chômeurs selon le diplôme obtenu (tableau 20), on relève une forte proportion de certifiés (29,31%) suivie des sans diplômes, des non scolarisés et des brevetés ; bref une forte proportion de personnes de qualification peu élevée. Cela s'explique par la forte corrélation entre les chances d'obtenir ou de garder un emploi et le diplôme. En effet, les nouvelles données des économies exigent l'emploi de personnel qualifié à tous les niveaux et la réduction du personnel subalterne. Cette exigence est imputable aux politiques de privatisation en vigueur dans nos pays dont la première conséquence est la réduction de personnel ; et ce sont les personnes non qualifiées qui en font les frais. Cet argument paraît vraisemblable d'autant plus que les chômeurs de formation professionnelle ne représentent que 2,70% et que, parmi eux, il n'y a pas de "découragés".

Tableau 20 : Répartition des chômeurs selon le diplôme

DIPLOME	Chômeurs BIT		Chômeurs Découragés		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
NON SCOLARISE	1 926	9,22	3 080	49,66	5 006	18,48
AUCUN DIPLOME	5 216	24,97	1 546	24,93	6 762	24,96
CEPE	7 125	34,11	815	13,14	7 940	29,31
BEPC	4 151	19,87	479	7,72	4 630	17,09
BAC ET PLUS	1 742	8,34	282	4,55	2 024	7,47
PROFESSIONNEL ET AUTRES	731	3,50	-	0,00	731	2,70
ENSEMBLE	20 891	100,00	6 202	100,00	27 093	100,00

En ce qui concerne les chômeurs définis selon les critères du BIT, une forte proportion de leur nombre se remarque au niveau des certifiés (34,11%), des non diplômés (24,97%) et des brevetés (19,87%). Ce sont probablement des victimes de mesures de restriction budgétaire passant forcément par le renvoi des "oisifs" généralement sans qualification. C'est seulement au sein de cette catégorie de chômeurs (BIT) qu'on rencontre des personnes ayant une formation. Les non scolarisés ne représentent que 9,22%, juste avant les bacheliers et autres (8,34%).

Toujours au tableau 20, on relève que la forte proportion des chômeurs découragés est constituée de non scolarisés (49,67%) et de ceux qui n'ont obtenu aucun diplôme (24,93%). Cette situation paraît normale car sans diplôme, les chances de trouver du boulot sont réduites et par conséquent avoir le courage d'en chercher n'est pas donné à tout le monde.

II.2.2 Chômeurs et actifs occupés selon le lien de parenté avec le CM

Au regard du tableau 21, on peut relever que sur les 232 778 actifs (au sens large), 205 685 (soit 88,36%) sont des occupés et 27 093 (11,64%) sont des chômeurs. La forte proportion des actifs occupés peut être expliquée par l'existence de diverses activités génératrices de revenus et aussi par le fait qu'il est difficile de vivre dans la capitale sans activités. On retrouve la majorité des occupés dans le secteur informel urbain.

Tableau 21 : Répartition des actifs selon le lien de parenté avec le chef de ménage

LIEN DE PARENTE AVEC LE CM	Chômeurs (BIT+ découragés)		Actifs Occupés		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CHEF DE MENAGE	10 345	38,18	112 413	54,65	122 758	52,74
EPOUSE	4 344	16,03	45 286	22,02	49 630	21,32
ENFANT	5 883	21,71	22 940	11,15	28 823	12,38
PETIT-FILS/ FILLE	254	0,94	1 536	0,75	1 790	0,77
NEVEU/NIECE	1 151	4,25	3 568	1,73	4 719	2,03
PERE/MERE	139	0,51	106	0,05	245	0,11
FRERE/SOEUR	2 918	10,77	7 833	3,78	10 751	4,62
BEAU-FRERE/SOEUR	336	1,24	1 656	0,80	1 992	0,86
GENDRE/BELLE-FILLE	1 357	5,01	5 680	2,74	7 037	3,02
AUTRE PARENT	366	1,35	4 667	2,24	5 033	2,16
ENSEMBLE	27 093	100,00	205 685	100,00	232 778	100,00

La répartition des actifs selon le lien de parenté avec le chef de ménage montre que parmi eux 52,74% sont des chefs de ménage, 21,32% sont des épouses du CM, 12,38% sont des enfants du CM, tandis que les autres personnes ne représentent que 13,56%. Ces derniers sont surtout les frères-soeurs, les gendres-belles filles, les neveux-nièces et autres parents du CM.

En examinant les actifs répartis en occupés et chômeurs selon le lien de parenté avec le CM, on remarque que parmi les occupés, 54,65% sont des chefs de ménage, 22,02% des épouses du CM et 11,15% sont des enfants du chef de ménage ; les autres parents du CM se répartissant les 12,18% restants. Ces derniers sont surtout des frères-soeurs (3,81%), et des gendres-belles filles (2,76%).

La faible proportion des personnes occupées et ayant un lien autre que épouse ou enfant du chef de ménage serait probablement le reflet de la nucléarisation progressive des ménages. En effet, la première des choses pour toute personne occupée est de fonder son propre ménage constitué outre de lui-même, de ses épouses et de ses enfants. Et l'épouse, occupée ou non, est tenue de partager le ménage avec son mari CM ; les enfants ne quittent généralement que lorsqu'ils ont un emploi consistant.

Parmi les chômeurs, la forte proportion est constituée également de CM (38,18%), d'enfants du CM (21,71%), d'épouses du CM (16,03%) et d'une importance remarquable, de frères-soeurs du chef de ménage avec 10,77%. Le poids non négligeable des frères-soeurs dénote la solidarité familiale qui consiste à héberger les frères ou soeurs sans emploi dans l'espoir qu'ils en gagnent un, un jour. Les gendres/belles filles et les neveux-nièces sont également en proportion assez importante (respectivement 5,01% et 4,25%).

II.2.3 Chômeurs et actifs occupés selon le quintile de la dépense totale par UC

Le tableau 22 nous donne la répartition des actifs selon la catégorie d'appartenance (chômeur ou occupé) et le quintile de la dépense totale par unité de consommation.

L'examen de ce tableau montre que parmi les actifs, 22,36% appartiennent au premier quintile, 20,27% au deuxième quintile et environ 19% dans chacun des derniers quintiles. On note ainsi que la différenciation entre les quintiles s'opère de façon moins sensible en ce qui concerne la répartition des actifs.

Répartis selon la catégorie et le quintile de la dépense totale par unité de consommation, les actifs sont inégalement distribués au sein de chacun des quintiles ; les occupés sont numériquement supérieurs aux chômeurs (cf. tableau 22). Toutefois, que ce soit au niveau des occupés ou des chômeurs, la forte proportion est observée dans le premier quintile (21,99% d'occupés et 25,14% de chômeurs). En se référant aux occupés seuls, après le premier quintile viennent le 4ème quintile (20,04%), le 2ème quintile (19,98%), le 3ème quintile (19,29%) et le dernier quintile (18,70%). On note également à ce niveau la faible dispersion entre les proportions enregistrées ; remarquons que les proportions tournent autour de 20% dans chacun des niveaux de vie considérés.

La proportion de chômeurs décroît avec le niveau de vie apprécié à travers le quintile de la dépense totale par unité de consommation. La part considérable des chômeurs aux niveaux de vie élevés (15,95%) est due au fait que les gens se seraient enregistrés pour chômeurs parce qu'ils exercent ou ont exercé des emplois instables ou encore exerceraient dans le domaine informel au moment de l'enquête. Ceci est d'autant vraisemblable que dans les capitales il existe des activités louches mais très lucratives qui ne sont pas encore saisissables ou formalisées ; telles sont les activités de démarcheurs, d'usuriers, d'intermédiaires financiers, etc. Il s'agirait de gens qui gagnent bien mais qui se déclarent toujours sans emploi ou chômeurs parce que leurs activités ne sont pas formalisées ou reconnues.

Tableau 22 : Répartition des actifs selon la catégorie et le quintile de la dépense totale par unité de consommation

Quintile de dépense totale par unité de consommation	Chômeurs (BIT+ découragés)		Actifs Occupés		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Premier quintile	6 811	25,14	44 229	21,99	52 240	22,36
Deuxième quintile	6 085	22,45	41 100	19,99	47 183	20,27
Troisième quintile	5 114	18,88	39 669	19,29	44 783	19,24
Quatrième quintile	4 763	17,58	41 217	20,03	45 980	19,75
Cinquième quintile	4 322	15,95	38 470	18,70	42 792	18,38
Ensemble	27 093	100,00	205 685	100,00	232 778	100,00

II.2.4 Durée du chômage selon l'âge et le sexe des individus

L'analyse du tableau 23 révèle que, sur le plan général, la durée moyenne du chômage se situe entre 50 et 52 mois soit plus de 4 ans. Lorsqu'on considère la répartition de cette durée selon le sexe, les hommes restent sans emploi pendant plus longtemps que les femmes. La durée est de 53 mois chez les hommes contre 45 pour les femmes (au sens strict) et 55 mois pour les hommes contre 48 mois pour les femmes (au sens large). Pour l'ensemble des deux sexes, la tranche d'âges 40 ans à 49 ans l'emporte sur les autres en durée de chômage strict. En effet elle s'élève à 102 mois soit environ 8 ans alors qu'elle est de 21 mois soit environ 2 ans pour la tranche la plus jeune.

Lorsqu'on considère les chômeurs regroupés par tranches d'âges, on constate que les moins âgés mettent moins de temps à la recherche du travail que les plus âgés. Cela fait dire que la durée du chômage évolue avec l'âge. Que ce soit à la répartition par tranche d'âges ou au regroupement par sexe, la durée du chômage élargi l'emporte sur celle du chômage strict sauf au niveau de la tranche d'âges 30 ans à 39 ans (50 mois contre 49).

Dans les tranches d'âges comprises entre 20 et 49 ans, le sexe féminin est plus touché par la durée de chômage. C'est le cas de la tranche d'âges 30 ans à 39 ans où cette durée est de 45 mois pour les hommes contre 59 mois chez les femmes (chômage au sens strict). Pour le groupe d'âges 40 ans à 49 ans, elle est de 101 mois pour les hommes et 108 mois pour le sexe opposé (chômage strict).

Au niveau des tranches d'âges 15 à 19 ans et 50 ans et plus, les hommes mettent plus de temps à rechercher du travail que les femmes. Ainsi dans la première tranche, la durée moyenne de chômage des hommes est de 30 mois contre 15 mois pour les femmes (chômage au sens strict), elle est de 32 mois pour les hommes contre 18 mois pour les femmes (chômage élargi). En effet les jeunes filles de moins de 20 ans qui ont abandonné l'école, se mettent vite en apprentissage dans les ateliers de coiffure ou de couture, ce qui offre plus de chance d'être occupé. Il faut noter aussi qu'à Lomé le travail des jeunes filles à titre de domestiques s'est bien développé. Cela peut justifier la durée de chômage des femmes inférieure à celle des hommes. Au niveau de la dernière tranche d'âges, on note également ce même dépassement de la durée de chômage masculine sur celle des femmes qui d'ailleurs se trouve à son plus bas niveau. Elles sont 104 mois (au sens strict) et 108 mois (au sens large) pour les hommes, contre 11 mois (au deux sens) pour les femmes. Il existe généralement une sous déclaration des activités lucratives des femmes se considérant ménagères, en réalité, bon nombre d'entre elles exercent le petit commerce saisonnier. On peut également expliquer la durée de chômage des femmes âgées de 20 à 49 ans par leur entrée dans la vie féconde. Dans le secteur privé, dominé en grande partie par l'informel, l'état de grossesse des femmes entraîne généralement une perte d'emploi au profit des jeunes filles de 15 à 19 ans ou des vieilles d'au moins 50 ans (phase terminale de la vie féconde).

Il convient de souligner que la population togolaise est en majorité jeune (donc active). Plusieurs facteurs tels que l'insuffisance du nombre d'écoles et de centres de formation professionnelle, le manque de motivation pour l'initiative privée, l'attitude méprisante des individus pour certains métiers ou activités économiques concourent à expliquer les durées de chômage très longues constatées dans le tableau 23.

Par ailleurs, il faut noter que depuis ces dernières années, les pays en voie de développement subissent les exigences des institutions financières internationales dans le cadre des programmes d'ajustement structurel de ces pays. Le Togo n'a pas été épargné par ce phénomène. En effet, depuis plus d'une décennie, dans le cadre de ce redressement, l'on assiste au gèle de recrutement dans la fonction publique, à la privatisation de certaines entreprises publiques et parapubliques, entraînant la réduction ou la compression du personnel travaillant. Cela peut expliquer l'importance des durées de chômage élevées.

Tableau 23 : Durée moyenne du chômage (en mois) par catégorie selon l'âge et le sexe des individus

CLASSE D'AGES	AU SENS STRICT			AU SENS LARGE		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 19 Ans	30	15	21	32	18	24
20 - 24 Ans	26	29	27	32	32	32
25 - 29 Ans	41	49	45	45	53	49
30 - 39 Ans	45	59	50	42	60	49
40 - 49 Ans	101	108	102	101	127	108
50 Ans et plus	104	11	99	116	11	110
Ensemble	53	45	50	55	48	52

II.3 CARACTERISTIQUES DES ACTIFS OCCUPES

II.3.1 Actifs occupés selon la nature de l'emploi et la classe d'âges

Les tableaux 24A et 24B montrent que les principales occupations des Loméens sont le commerce et l'artisanat. Ils emploient respectivement 36,44% et 28,06%(tableau 24B) des actifs occupés. Généralement, une grande partie de ces secteurs relève de l'informel, ces secteurs souffrent particulièrement d'une absence de structure de travail et d'une comptabilité régulière.

L'agriculture, la pêche et l'élevage utilisent à peine 2,48% des actifs occupés. De même, les professions de cadres supérieurs, moyens ou subalternes ne concernent pas plus de 15% des travailleurs. Les emplois de domestiques et divers ne sont pas négligeables (15,04%).

En tenant compte de l'âge, on constate une évolution croissante de l'effectif des occupés jusqu'à 40 ans avant de connaître une chute (19 149 personnes pour la dernière classe soit 9,31% des travailleurs).

Tableau 24A : Répartition des actifs occupés selon la nature de l'emploi et l'âge

Profession et métier	AGE EN 6 CLASSES						Total
	15 - 19 Ans	20 - 24 Ans	25 - 29 Ans	30 - 39 Ans	40 - 49 Ans	50 Ans et plus	
Agriculture, élevage, pêche	87	440	266	871	1 414	2 019	5 097
Cadre Supérieur	0	0	1 199	2 347	2 694	329	6 569
Cadre Moyen	0	85	878	5 289	3 255	1 249	10 756
Cadre Subalterne	321	480	1 392	4 680	3 075	734	10 682
Commerce	4 232	10 183	12 972	24 061	13 913	9 583	74 944
Artisanat	6 595	11 399	12 983	16 541	7 162	3 042	57 722
Domestique, divers	3 566	6 018	7 010	9 434	3 130	1 783	30 941
Armée, Sécurité	0	0	1 923	3 141	342	0	5 406
Autre Métier	0	0	339	755	701	410	2 205
Non Précisé	193	0	444	510	216	0	1 363
Total	14 994	28 605	39 406	67 629	35 902	19 149	205 685

Tableau 24B : Structure des actifs selon la nature de l'emploi et l'âge

Profession et métier	AGES EN 6 CLASSES						Total
	15 - 19 Ans	20 - 24 Ans	25 - 29 Ans	30 - 39 Ans	40 - 49 Ans	50 Ans et plus	
Agriculture, élevage, pêche	1,71	8,63	5,22	17,09	27,74	39,61	100,00
Cadre Supérieur	0,00	0,00	18,25	35,73	41,01	5,01	100,00
Cadre Moyen	0,00	0,79	8,16	49,17	30,26	11,61	100,00
Cadre Subalterne	3,01	4,49	13,03	43,81	28,79	6,87	100,00
Commerce	5,65	13,59	17,31	32,11	18,56	12,79	100,00
Artisanat	11,43	19,75	22,49	28,66	12,41	5,27	100,00
Domestique, divers	11,53	19,45	22,66	30,49	10,12	5,76	100,00
Armée, Sécurité	0,00	0,00	35,57	58,10	6,33	0,00	100,00
Autre Métier	0,00	0,00	15,37	34,24	31,79	18,59	100,00
Non Précisé	14,16	0,00	32,58	37,42	15,85	0,00	100,00
Total	7,29	13,91	19,16	32,88	17,45	9,31	100,00

Le secteur agricole intéresse surtout les personnes âgées de 30 ans et plus (de 17,09 à 39,61% des personnes du métier). Par contre les cadres supérieurs, moyens ou subalternes, utilisés généralement par le secteur public ou la bureaucratie du secteur privé, sont en majorité âgés de 25 à 49 ans (on note que 41,01% des cadres supérieurs ont de 40 à 49 ans et 49,17% des cadres moyens sont âgés de 30 à 39 ans). Le commerce et l'artisanat emploient de façon considérable les occupés de toute classe d'âges. Mais les personnes de 20 à 49 ans sont plus sollicitées. Il en est de même du métier de domestique.

II.3.2 Statut dans l'emploi et classe d'âges des actifs occupés

Sur le total de 205 685 actifs (tableau 25A), on remarque que la plupart sont des indépendants (102 974). Ils sont suivis des employés, des aides familiaux et des employeurs (13 688 seulement). Le faible effectif de ces derniers reflète la structure d'un échantillon très jeune ; avant un certain âge, il est difficile d'être employeur.

Les employeurs tout comme les employés sont en majorité âgés de 25 à 49 ans. On peut être tenté d'affirmer que ces personnes exercent essentiellement dans l'administration publique ou privée. On y rentre tardivement et on en sort plus tôt que dans les autres secteurs.

D'après le tableau 25B, on constate que 40,23% et 30,53% des employeurs sont âgés respectivement de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans. Pour les mêmes tranches d'âges, les employés ont des taux respectifs de 43,87% et 22,42%.

A voir la structure de la profession et des métiers des actifs occupés, la majorité des actifs occupés au niveau du statut indépendant n'étonne pas. C'est généralement le statut réservé aux commerçants et artisans. Les entreprises de ces secteurs, surtout celles relevant de l'économie informelle, utilisent très peu de gens et ont plutôt le profil d'entreprises familiales.

On remarque que le statut d'indépendant est conféré surtout aux personnes âgées de 20 ans ou plus. On note particulièrement que 19,99% et 34,12% des indépendants se trouvent respectivement dans les tranches d'âges 25 à 29 ans et 30 à 39 ans. Le statut d'aide familial ou autre prend également une place importante. Il est essentiellement attribué aux travailleurs de jeunes âges (15 à 30 ans). Les proportions respectives sont de 36,16% et 34,83% particulièrement pour les classes d'âges 15 à 19 ans et 20 à 24 ans.

Tableau 25A : Répartition des actifs occupés selon le statut dans l'emploi et l'âge

Statut dans l'emploi	Age en 6 classes						Total
	15 - 19 Ans	20 - 24 Ans	25 - 29 Ans	30 - 39 Ans	40 - 49 Ans	50 Ans et Plus	
Employeur	0	375	2 406	5 506	4 179	1 222	13 688
Employé	1 573	4 154	10 249	25 425	12 997	3 560	57 958
Indépendant	2 188	13 257	20 582	35 134	18 278	13 535	102 974
Aide familial et Autre	11 233	10 819	6 169	1 564	448	832	31 065
Total	14 994	28 605	39 406	67 629	35 902	19 149	205 685

Tableau 25B : Structure des actifs occupés selon le statut dans l'emploi et l'âge

Statut dans l'emploi	Age en 6 classes						Total
	15 - 19 Ans	20 - 24 Ans	25 - 29 Ans	30 - 39 Ans	40 - 49 Ans	50 Ans et Plus	
Employeur	0,00	2,74	17,58	40,23	30,53	8,93	100,00
Employé	2,71	7,17	17,68	43,87	22,42	6,14	100,00
Indépendant	2,12	12,87	19,99	34,12	17,75	13,14	100,00
Aide familial et Autre	36,16	34,83	19,86	5,03	1,44	2,68	100,00
Ensemble	7,29	13,91	19,16	32,88	17,45	9,31	100,00

II.3.3 Actifs occupés selon la branche d'activité et la classe d'âges

A Lomé, la majeure partie de la population active occupée se retrouve dans la tranche d'âges 30 à 39 ans avec un effectif de 67 629 personnes sur un total de 205 685, soit une proportion de 32,9%. La branche d'agriculture, élevage et pêche est réservée essentiellement aux personnes âgées de 40 ans et plus. Les proportions dans les tranches d'âges composantes sont respectivement de 27,03% (40 à 49 ans) et 38,04% (50 ans et plus).

L'industrie et l'artisanat emploient pratiquement les actifs de tous les âges. Mais les personnes âgées de 25 à 29 ans et 30 à 39 ans ont des proportions respectives de 20,50% et 32,49%. La branche de commerce et transport est la plus importante et est investie par les travailleurs de toute classe d'âges. La tranche d'âges 30 à 39 ans détient une proportion très importante des actifs occupés du domaine (32,14%). Elle est suivie des tranches 25 à 29 ans (19,06%) et 40 à 49 ans (17,88%).

Les banques et les services emploient essentiellement les actifs de 25 à 49 ans, on note respectivement dans les tranches d'âges composantes des parts de 19,21% ; 36,87% et 20,56%.

Tableau 26A : Répartition des actifs occupés selon la branche d'activité et l'âge

BRANCHE D'ACTIVITES	AGES EN 6 CLASSES						TOTAL
	15 - 19 Ans	20 - 24 Ans	25 - 29 Ans	30 - 39 Ans	40 - 49 Ans	50 Ans et plus	
Agriculture/élevage/pêche	87	440	386	1 105	1 562	2 198	5 778
Industrie/artisanat	6 728	10 157	12 035	19 072	7 920	2 787	58 699
Commerce/transport	5 628	13 362	18 576	31 316	17 423	11 140	97 445
Banque/service	2 551	4 646	8 409	16 136	8 997	3 024	43 763
Total	14 994	28 605	39 406	67 629	35 902	19 149	205 685

Tableau 26B : Structure des actifs occupés selon la branche d'activité et la classe d'âges

BRANCHE D'ACTIVITES	AGES EN 6 CLASSES						Total
	15 - 19 Ans	20 - 24 Ans	25 - 29 Ans	30 - 39 Ans	40 - 49 Ans	50 Ans et +	
Agriculture/élevage/pêche	1,51	7,62	6,68	19,12	27,03	38,04	100,00
Industrie/artisanat	11,46	17,30	20,50	32,49	13,49	4,75	100,00
Commerce/transport	5,78	13,71	19,06	32,14	17,88	11,43	100,00
Banque/service	5,83	10,62	19,21	36,87	20,56	6,91	100,00
Ensemble	7,29	13,91	19,16	32,88	17,45	9,31	100,00

TROISIEME PARTIE :

***CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES ET
PRECISIONS DES RESULTATS DE L'ENQUETE***

Cette dernière partie du document porte sur :

- la méthodologie de l'enquête et les principales formules d'estimations,
- les données démographiques estimées à partir de l'enquête,
- la précision des principaux résultats.

III.1 PRESENTATION SUCCINCTE DE LA METHODOLOGIE

Le champ géographique de l'enquête est la ville de Lomé et ses environs. L'opération concerne les ménages togolais ou africains ayant des habitudes de consommation des Loméens, toutes catégories confondues. De ce champ sont exclus les ménages togolais ou africains ayant le statut de diplomate, les ménages collectifs tels que les camps militaires, les campements, les hôpitaux, les internats, etc.

Les travaux accomplis jusqu'à la sortie des principaux résultats se résument en quatre grands points :

- la préparation de l'enquête
- la collecte des informations
- la saisie des données
- le traitement et la tabulation

III.1.1 Préparation de l'enquête

La préparation a démarré depuis avril 1995 par la mise en place administrative. Par la suite, les grandes activités réalisées sont la cartographie, l'échantillonnage et la formation des agents de collecte, la pré-enquête.

III.1.1.1 Travaux cartographiques

La ville de Lomé est découpée en zones aréolaires. L'objectif de ce travail est de constituer une base de sondage des unités primaires. C'est l'une des principales activités démarrée en Mai 1995.

Elle a été réalisée par une équipe composée du responsable de l'enquête, d'un démographe et d'un cartographe. Le démographe consultant a d'abord eu pour tâche d'estimer les populations des différents quartiers et banlieues de Lomé pour l'année 1995 à partir des données du

recensement démographique de 1981. En outre, compte tenu des techniques de sondage envisagées, une zone aréolaire devrait avoir environ 200 ménages. En considérant que la taille moyenne du ménage est égale à 5 personnes (ce qui est souvent vérifié à Lomé), le démographe estime alors le nombre de zones que l'on pouvait obtenir dans chaque quartier en divisant sa population de 1995 par 1000 (soit 200×5 personnes).

L'étape suivante consiste à procéder au découpage des zones en tenant compte de l'occupation évolutive des quartiers et banlieues. Ce travail a abouti en une section de Lomé en 897 zones aréolaires. La base de sondage des unités primaires a été ainsi constituée.

III.1.1.2 Plan de sondage

L'unité statistique de l'enquête est le ménage. Le plan de sondage utilisé est le suivant :

- tirage de 84 zones aréolaires au premier degré à probabilités égales. Ces zones aréolaires sélectionnées sont appelées unités primaires (UP).
- tirage à probabilités égales de 6, 9, 12, 15 ou 18 ménages dans les UP selon l'effectif des ménages qui y est dénombré.

La mise en opération du plan de sondage a consisté d'abord à effectuer les croquis et la reconnaissance des UP tirées. Ensuite, ces UP ont été dénombrées pour établir la liste exhaustive des ménages.

Au départ, il était prévu de tirer 12 ménages dans chaque zone, soit un échantillon total de 1008 ménages. Mais à la suite du dénombrement, malgré les précautions prises pendant le découpage des zones, il a été constaté une disproportion non négligeable entre les effectifs des ménages des zones. Par exemple une unité primaire contenait 500 ménages alors qu'une autre en avait 50. Il a été alors décidé de tirer 6, 9, 12, 15 et 18 ménages dans les UP en tenant compte de leur taille. Le tableau ci-après indique le nombre de ménages tirés selon la taille des unités primaires.

Tableau 27 : Nombre de ménages tirés selon la taille des Unités Primaires

Taille des UP	Nombre de Ménages Tirés	Nombre d'UP Concernées
Moins de 52 ménages	6	4
52 à 80	9	5
81 à 260	12	66
261 à 320	15	5
321 et plus	18	4

Pour faire l'allocation du nombre de ménages à tirer par zone les opérations préalables suivantes sont effectuées dans la base de sondage :

- Tri dans l'ordre décroissant des unités primaires selon l'effectif des ménages dénombrés.
- Soient n_1 l'effectif de la première zone et n_{84} l'effectif de la dernière. On calcule alors le rapport n_1/n_{84} . Si le quotient dépasse 5 on procède à une redistribution des ménages tirés entre les 2 zones.

En outre pour faciliter la tâche des enquêteurs, on fait les transferts par paquet de 3 ménages.

III.1.1.3 Formation des agents de collecte

Deux types d'agents de terrain sont formés : les contrôleurs et les enquêteurs. Les premiers sont au nombre de 7 personnes ; les seconds sont 28.

Les agents contrôleurs recrutés deux mois plus tôt, ont suivi une formation théorique et pratique. La théorie sur une durée de deux semaines a consisté à :

- présenter l'enquête, définir son objectif et les principaux concepts que sont le ménage et la dépense ;
- présenter la méthodologie et les instruments de l'enquête ;
- exposer de façon détaillée les différents questionnaires et les documents des différentes nomenclatures. L'explication sur chaque questionnaire est suivie d'une simulation.

La formation est suivie d'une pré-enquête réalisée par les contrôleurs. Le même type de formation est suivi plus tard par les enquêteurs. L'option d'une formation en cascade a été retenue. Sous la direction de l'équipe d'encadrement composée du responsable et du statisticien d'enquête, il était revenu aux contrôleurs de former les enquêteurs. Le même exercice pratique est effectué par ces derniers.

Le test de la pré-enquête a été fait tour à tour par les deux catégories d'agents de terrain selon le calendrier de l'enquêteur sur une vague. L'agent choisit d'avance 3 ménages. Il rend visite à un ménage par jour et lui administre les questionnaires qu'il faut. Il effectue en tout six visites dans chacun des ménages pendant toute la durée de la vague. Il dépose auprès de ces ménages des carnets de comptes dans lesquels ces derniers enregistrent leurs dépenses quotidiennes. L'agent récapitule alors à chaque visite les dépenses dans le questionnaire correspondant.

Ces pré-enquêtes ont sérieusement contribué à une meilleure compréhension de l'enquête et ses principaux documents par les différents agents. Elles ont permis également de dresser un premier rapport sur les activités de terrain et de finaliser les principaux documents.

III.1.1.4 Mise en forme des principaux documents

Les principaux documents mis en forme sont :

- le cahier du dénombrement,
- le manuel d'instructions pour le dénombrement,
- le manuel d'instructions pour l'enquête,
- les questionnaires,
- les différentes nomenclatures attachées à l'enquête,
- le carnet de comptes.

Une chose importante à mentionner est l'organisation des questionnaires de l'enquête en cahiers. Six cahiers sont élaborés pour le même nombre de visites dans les ménages.

III.1.1.5 Sensibilisation de la population

Un des aspects importants des préparatifs de l'enquête est la sensibilisation de la population loméenne. C'est pour cela que l'équipe d'encadrement s'est penchée très tôt sur ce dossier. Quatre méthodes de sensibilisations ont été utilisées :

- Une journée de sensibilisation des Chefs de quartiers de Lomé et de ses environs a été organisée et médiatisée.
- Pose des affiches publicitaires, surtout à des endroits plus fréquentés dans les zones d'enquête.
- Diffusion radiophonique des communiqués ministériels de sensibilisation avant le lancement de chaque opération importante (dénombrement et enquête proprement dite).

- Diffusion par voie de presse d'une présentation rédigée par le responsable de l'enquête dans la page «Magazine» du journal quotidien TOGO-PRESSE (N° 4743 du 29 Mars 1996, Page 1 du magazine).

III.1.2 Collecte des informations

L'enquête proprement dite a démarré le 15 Mars 1996. Elle s'est faite par vague. En tout, quatre vagues de collecte sont réalisées. Une vague d'enquête dure 18 jours (dont 15 jours effectifs de dépenses quotidiennes) et couvre 252 ménages de l'échantillon. Le calendrier d'un enquêteur au cours d'une vague est résumé par le tableau 28.

L'échantillon des ménages est tournant d'une vague à l'autre. Au cours des 18 jours d'une vague donnée, le ménage concerné reçoit en tout six visites d'un agent enquêteur. Toujours pendant une vague, l'enquêteur s'occupe de trois ménages dans chacune de ses trois unités primaires (à partir de la troisième vague, les enquêteurs qui couvraient les unités primaires dans lesquelles six ménages seulement sont tirés, quittent ces zones pour accomplir les deux dernières vagues dans des unités primaires disposant de 18 ménages tirés. De même, à la quatrième vague, des enquêteurs ayant couvert des zones à 9 ménages ont rejoint les zones à 15 ménages).

Dans la réalité, le calendrier n'est pas toujours respecté par l'enquêteur. Il répond (bien sûr après compromis) au temps disponible des membres du ménage à enquêter. Le calendrier des vagues est le suivant pour chaque enquêteur :

En ce qui concerne les informations recueillies, deux techniques de collecte sont utilisées au cours de l'enquête :

- l'interview,
- le remplissage des carnets de comptes.

Deux grandes catégories d'informations sont recueillies auprès de chaque ménage tiré : la description du ménage et toutes ses dépenses. En tout, une cinquantaine de questionnaires sont utilisés. Ces questionnaires s'intéressent aux thèmes suivants :

Tableau 28 : Calendrier d'un enquêteur pour une vague

N° des Visites	Rang du Jour	Unités Primaires à Visiter	Ménages à Visiter	Numéro des questionnaires à Remplir
1	1	UP 1	A1 A2 A3	01 à 06 du Cahier N°1 et 47 A, 50 du cahier N°6
	2	UP 2	B1 B2 B3	
	3	UP 3	C1 C2 C3	
2	4	UP 1	A1 A2 A3	08 à 19 (14 et 15 non compris) du cahier N°2 et 07, 47 (A et B) à 50 du cahier N°6
	5	UP 2	B1 B2 B3	
	6	UP 3	C1 C2 C3	
3	7	UP 1	A1 A2 A3	20 à 33 du cahier N°3 et 07, 47 (A et B) à 50 du cahier N°6
	8	UP 2	B1 B2 B3	
	9	UP 3	C1 C2 C3	
4	10	UP 1	A1 A2 A3	34 (A et B) à 39 (A et B) du cahier N°4 et 07, 47 (A et B) à 50 du cahier N°6
	11	UP 2	B1 B2 B3	
	12	UP 3	C1 C2 C3	
5	13	UP 1	A1 A2 A3	40 à 46 du cahier N°5 et 07, 47 (A et B) à 50 du cahier N°6
	14	UP 2	B1 B2 B3	
	15	UP 3	C1 C2 C3	
6	16	UP 1	A1 A2 A3	14, 15 et 07, 47 (A et B) à 50 du cahier N°6
	17	UP 2	B1 B2 B3	
	18	UP 3	C1 C2 C3	

Tableau 29 : Calendrier des vagues de collecte pour un agent enquêteur

N° Vague	Date de Début	Date de Fin	Nombre de Ménages à enquêter
1	15 Mars 1996	01 Avril 1996	9
2	04 Avril 1996	21 Avril 1996	9
3	24 Avril 1996	11 Mai 1996	9
4	15 Mai 1996	01 Juin 1996	9

a) Description du ménage

Le ménage est décrit selon :

- quelques caractéristiques particulières au chef du ménage,
- l’instruction et la formation des membres,
- l’occupation des membres âgés de 15 ans et plus,
- l’éligibilité des membres au remplissage des carnets de comptes.

b) Dépenses du ménage

Deux types de dépenses sont saisies :

- Les dépenses quotidiennes

Elles sont récapitulées à toutes les visites dans le questionnaire N°07. Les informations proviennent soit des carnets de comptes soit des interviews directes des concernés. Le carnet de comptes est un petit document qu’on remet aux personnes susceptibles de contribuer aux dépenses des ménages. Celles-ci inscrivent alors pendant une période de 15 jours les dépenses quotidiennes effectuées. Les quantités (poids et unité de mesure) et le montant à l’achat de chaque produit consommé par le ménage sont enregistrés et récapitulés à chaque visite dans le questionnaire N°07.

- Les dépenses rétrospectives

Tous les autres questionnaires portent sur des dépenses antérieures à la période de l’enquête dans le ménage. Ces informations concernent une période de référence bien précisée, variable selon le poste de dépenses (Habillement, Education, etc.).

La codification des questionnaires s’est déroulée parallèlement au recueil des données sur le terrain. Elle consiste à transformer en code chiffré toutes les informations littérales recueillies auprès des enquêtés. Les principales variables codifiées par les enquêteurs sont :

- le nom des produits
- l’unité d’achat
- le lieu d’achat
- la profession ou le métier
- le niveau d’instruction (diplôme obtenu, dernière classe suivie, classe actuelle)
- la branche d’activités
- la religion
- le statut matrimonial, etc.

Bien entendu, les quantités d'un produit et les dépenses effectuées sont chiffrées. Pour mieux refléter l'harmonisation recherchée, les nomenclatures relatives aux biens, produits et services, professions et métiers, branches d'activités sont communes à tous les pays. Particulièrement, les biens, produits et services sont codifiés à l'aide de la nomenclature harmonisée pour l'Afrique de l'Ouest (NCOA).

A la fin de la collecte, 986 ménages sont effectivement enquêtés sur un total de 1008 ménages prévus au départ.

III.1.3 La saisie des données

III.1.3.1 Formation à la saisie

L'équipe de saisie est composée de 8 personnes :

- Un responsable de l'atelier de saisie.
- Un contrôleur de saisie.
- Six agents de saisie

Juste après le début de l'enquête en Mars 1996, le contrôleur et les agents de saisie ont eu à suivre à leur tour une formation en deux temps. Dans une première phase, ils ont été instruits au remplissage des questionnaires comme des agents enquêteurs. Des simulations ont été faites pour tous les questionnaires. Cette phase a duré une semaine et a été assurée par le responsable de l'enquête.

La deuxième partie, dirigée par le responsable de l'informatique, a consisté en la présentation détaillée du logiciel de saisie. Les programmes de saisie sont écrits en DBASEIII+PLUS. Ils sont compilés pour être exécutables. La formation des agents de saisie est axée sur deux points :

- la compréhension de l'enchaînement des variables,
- la rapidité et l'efficacité des agents à pouvoir faire la saisie dans un délai raisonnable.

III.1.3.2 Saisie proprement dite

A la fin d'une vague de collecte, un premier travail de vérification est fait par le responsable et le statisticien d'enquête. Cette vérification se poursuit par le contrôleur de saisie. Les questionnaires à problèmes retournent à l'équipe d'encadrement. Pour des problèmes qui ne peuvent trouver une solution au bureau, les questionnaires sont renvoyés sur le terrain.

Après ce premier contrôle, les questionnaires passent alors à la saisie. La saisie est faite par un binôme de personnes, l'une dictant les données et l'autre la saisissant. Cette expérience a bien marché et fait réduire les erreurs de saisie. La saisie est faite vague par vague. Elle a couvert la période d'avril à Août 1996.

III.1.3.3 Contrôles de Saisie

Comme nous l'avons signalé plus haut, un premier contrôle est effectué avant la saisie. D'autres types de contrôles suivent la saisie, à savoir : l'exhaustivité des dossiers ménages et la recherche des codes erronés saisis. Les programmes de ces contrôles sont également des exécutable.

III.1.4 Traitement des données

Les données saisies dans l'environnement de DBASEIII+ PLUS sont ensuite transférées vers le logiciel ARIEL+ PLUS pour le traitement et la tabulation. L'essentiel du traitement dans l'environnement d'ARIEL se résume aux contrôles de cohérence et de vraisemblance des informations puis aux imputations de données manquantes à certains ménages. Le contrôle de cohérence est fait par croisement des variables. La vraisemblance a nécessité d'effectuer soit une classification des ménages soit une comparaison avec des sources externes.

Deux étapes sont à noter dans le traitement :

- un traitement au niveau de chaque pays sur instructions des experts de l'enquête (en particulier de l'INSEE). Le Coordonateur de l'enquête a proposé des routines de traitement en six volumes aux responsables du traitement.
- Les traitements sont ensuite raffinés lors des séminaires organisés pour les responsables du traitement des 7 pays de l'UEMOA à AFRISTAT. Ces rencontres ont permis de mettre la pendule à l'heure pour sortir les résultats au moment escompté.

L'apurement et le traitement des données ont occasionné le rejet de 13 autres ménages. Le taux de réponse final est alors de 96.5%.

III.1.5 Principales formules d'estimation

Les informations étant collectées à l'aide d'une enquête par sondage, il est indispensable de déterminer les principales formules d'estimation. Le plus important paramètre à calculer est le coefficient de pondération spatiale. Son calcul varie selon le plan de sondage mis en oeuvre. Pour l'EDML, il s'agit d'un plan de sondage à deux degrés avec probabilités égales à chaque niveau.

Avant l'enquête, le poids affecté à un ménage quelconque s'écrit :

$$W_i = \frac{M}{m} \times \frac{N_i}{n_i}, \text{ avec :}$$

- M le nombre total d'Unités Primaires (UP) ; d'après la cartographie M = 897
- m le nombre d'UP tirées (m = 84)
- N_i l'effectif de ménages dans l'UP N°i (i = 1 à 84)
- n_i le nombre de ménages tirés dans l'UP N° i .

Après l'enquête, compte tenu des rejets effectués, on obtient :

$$W'_i = \frac{M}{m} \times \frac{N_i}{n'_i}$$

où n'_i désigne le nombre de ménages répondants dans l'UP N°i. Le coefficient de redressement des pondérations spatiales s'écrit alors pour chaque UP N°i :

$$k_i = \frac{n_i}{n'_i}$$

Pour le calcul des différentes estimations, on dispose pour chaque ménage des données suivantes :

- W_i la pondération
- Y_i la dépense observée ou calculée (dépense totale ou particulière d'un poste donné)
- T_i la taille du ménage exprimée en nombre de personnes ou d'unités de consommation

Alors les principales estimations sont :

* nombre total de ménages : $W = \sum W_i$

* nombre total de personnes : $P = \sum W_i T_i$

* dépense totale des ménages : $Y = \sum W_i Y_i$

* dépense moyenne par ménage : $R_1 = \frac{\sum W_i Y_i}{W}$

* dépense moyenne par tête ou par habitant : $R_2 = \frac{\sum W_i Y_i}{P}$

En s'intéressant à une catégorie C de ménages particuliers, l'on peut procéder aux mêmes estimations. Considérons la variable indicatrice suivante :

$C_i = 1$ si le ménage i appartient à C

$C_i = 0$ sinon

Alors on a :

* le nombre de ménages dans la catégorie C : $W_c = \sum W_i C_i$

* le nombre de personnes dans la catégorie C : $P_c = \sum W_i C_i T_i$

* la dépense totale des ménages de la catégorie C : $Y_c = \sum W_i C_i Y_i$

Les autres estimations se déduisent aisément.

L'estimation de la variance d'un total estimé s'écrit : $V(X) = M^2 \frac{1-f_1}{m} s_1^2 + \frac{M}{m} \sum Z_i$ avec :

$$f_1 = \frac{m}{M} \quad s_1^2 = \frac{1}{m-1} \sum (X_i - \frac{X}{M})^2$$

$$Z_i = N_i^2 (1 - \frac{n_i}{N_i}) s_{2,i}^2 \quad s_{2,i}^2 = \frac{1}{n-1} \sum (X_{ij} - M_{x,i})^2$$

$$M_{x,i} = \frac{1}{n_i} \sum X_{ij}$$

$M_{x,i}$ désigne la moyenne de la variable X sur l'UP N°i ; j les numéros de ménages.

Pour avoir une idée sur la précision de l'estimation d'une grandeur X, on calcule le coefficient de variation de l'estimateur à l'aide de l'expression : $CV = \frac{S_x}{M_x}$, avec S_x l'écart-type estimé de X et M_x la moyenne estimée de X.

III.2 DONNEES DEMOGRAPHIQUES SUR LOME

III.2.1 Données sur l'échantillon des ménages

Le tableau 30 montre que sur 1008 ménages tirés au départ, 22 n'ont pas répondu aux questionnaires, 13 ont été rejetés au cours du traitement soit 96,5% de réponses à l'apurement final des fichiers. Cette forte proportion de répondants est certainement le résultat d'une intense sensibilisation avant et pendant la collecte. En effet, déjà au cours du dénombrement des UP, les ménages étaient informés d'un éventuel repassage de l'agent. Aussi, avant le début de la collecte dans les ménages échantillonnés et identifiés, des lettres officielles (précisant la

date de début et la durée de l'enquête, sollicitant leur collaboration) y étaient déposées. A tout cela, ajoutons la diffusion régulière de communiqués pendant toute la durée de l'opération.

Tableau 30 : Données sur l'échantillon

Nombre initial de ménages	1008
Nombre de ménages non répondants	22
Nombre de ménages rejetés	13
Taux de réponses (%)	96,5

III.2.2 Estimation sur les ménages

Selon les résultats de l'enquête, Lomé compte 133 638 ménages en 1996 (tableau 31). Parmi eux, la plupart sont des ménages de 4 à 6 personnes (36,1%) classe médiane de la distribution. On remarque également que près de 50% des ménages ont moins de 4 personnes, taille moyenne estimée à partir de l'enquête. Les problèmes socio-économiques ont des effets régressifs sur la taille des ménages ; les ménages de grande taille étant en très faible proportion (15,7% seulement de ménages de plus de 6 personnes) ; signe qui montre qu'on tend progressivement vers une nucléarisation des familles.

Tableau 31 : Estimation sur les ménages

Nombre total de ménages	133 638
Ménages 1 personnes (%)	18,8
Ménages 2-3 personnes (%)	29,4
Ménages 4-6 personnes (%)	36,1
Ménages 7-9 personnes (%)	12,9
Ménages 10 personnes et plus (%)	2,8
Taille moyenne des ménages	4,0

III.2.3 Estimation sur la population

Au regard du tableau 32, on remarque que la population loméenne est estimée à 527 985 personnes en 1996. D'autres sources telles que la Division Démographie (Direction de la Statistique) l'ont estimée à 850 000 habitants à partir du recensement de Novembre 1981. L'écart entre les deux estimations peut être expliqué par la structure démographique de l'échantillon. Parmi les 527 985 personnes, on compte 38,3% de moins de 15 ans, 61,7% de personnes en âge de travailler. Cette population est potentiellement active car elle compte plus de 50% de 15-59 ans. Les proportions observées reflètent les données d'une pyramide des âges caractéristique des pays en développement.

Tableau 32 : Estimation sur la population

Nombre total de personnes	527 985
Dont 0-4 ans (%)	38,3
Dont 15-59 ans (%)	58,8
Dont 60 ans et plus (%)	2,9

III.3 PRECISIONS DES RESULTATS

Les précisions sont appréhendées à partir du coefficient de variation obtenu par le rapport entre l'écart-type de la grandeur et son niveau ou sa structure (total, moyenne, coefficient budgétaire, etc.).

III.3.1 Précisions des dépenses totales

L'examen du tableau 33 montre que la dépense totale de consommation est plus précise que les autres dépenses totales (4,33%, pour ce type de dépense). La plus faible précision s'observe au niveau des prélèvements de stock de commerce avec 42,28%. L'allure des précisions dénote de l'effet de mémoire sur chaque type de dépense ; elles deviennent faibles au fur et à mesure qu'on passe des dépenses concernant directement le ménage aux dépenses pour autres ménages ou hors ménage. Toutefois, on note que de façon générale, la précision est de 4,67%, pour la dépense annuelle totale.

Tableau 33 : Précisions des dépenses totales estimées (en %)

STATISTIQUE	Dépense annuelle totale	Dépense totale Consommation	Dépense totale Transfert en Espèce	Dépense totale Autres Sorties	Prélèvement Stock commerce
ECART TYPE (en million)	6 542 253 774	5 458 394 530	563 935 027	386 572 567	2 271 546 507
TOTAUX (en million)	140 120 937 405	126 097 460 383	4 274 804 494	2 100 602 704	5 372 212 104
PRECISIONS	4,67	4,33	13,19	18,40	42,28

En ce qui concerne les différents postes de dépenses issus de la dépense totale de consommation (tableau 34), on remarque que le poste le plus précis est celui de l'alimentation-boisson-tabac avec 4,30%, et les moins précis sont Transport et déplacement (11,32%) et Santé (10,36%). Dans l'ensemble, la plupart des postes présente une bonne précision des dépenses totales.

Tableau 34 : Précisions des dépenses totales estimées par postes (en %)

NOMENCLATURE EN 10 POSTES	ECART TYPE	TOTAUX	PRECISIONS
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	2 008 101 517	46 678 475 950	4,30
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	466 991 813	7 712 650 137	6,05
LOGEMENT	904 387 293	16 068 113 543	5,63
EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	435 301 327	6 950 186 566	6,26
SANTE	503 188 989	4 858 774 435	10,36
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	1 190 002 138	10 515 451 901	11,32
LOISIRS ET CULTURE	277 966 319	2 934 730 700	9,47
EDUCATION	288 589 543	3 545 121 322	8,14
HOTEL, CAFE, RESTAURANT	864 985 266	15 789 278 438	5,48
AUTRE CONSOMMATION	1 103 614 938	11 044 677 391	9,99

III.3.2 Précisions des coefficients budgétaires

Le niveau global des précisions calculées est faible (moins de 10%). Ce qui traduit une très bonne précision des coefficients budgétaires. L'examen des chiffres du tableau 35 montre un classement des différents postes en deux groupes. Un premier groupe de postes ayant une précision relativement forte (les chiffres étant inférieurs à 4,10%) et un deuxième groupe de précision faible (de niveau supérieur à 6,50%). Il s'agit des postes Alimentation, Habillement-Chaussures, Logement et Equipement-Entretien pour les plus précis et des postes Santé, Transport-Déplacement, Loisirs-Culture, Education, Hôtel-Café-Restaurant et Autres dépenses de consommation pour les moins précis. Le niveau des précisions montre qu'au cours de la collecte, les dépenses quotidiennes ont été moins entachées d'erreurs dues aux défauts de mémoires. Aussi, on peut justifier l'homogénéité des dépenses de Logement et d'Equipement-Entretien par leur caractère non individualisable. Pour le poste Habillement et Chaussures, bien que sa dépense soit rétrospective, certaines observations sont faites en quotidien ; cela est dû à la période de l'enquête qui couvrait des fêtes religieuses telles que Pâques, la Tabaski, etc.

De manière générale, on remarque que les dépenses individualisables (que ce soit quotidiennes ou rétrospectives) telles que le Transport-Déplacement, la Santé, les Loisirs, sont moins précises.

Tableau 35 : Précisions des parts budgétaires estimées

NOMENCLATURE EN 10 POSTES	ECART-TYPE (%)	PART BUDGETAIRE (%)	PRECISIONS (%)
ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC	0,89	37,02	2,41
HABILLEMENT ET CHAUSSURES	0,25	6,12	4,04
LOGEMENT	0,51	12,74	4,04
EQUIPEMENT ET ENTRETIEN	0,22	5,51	3,96
SANTE	0,34	3,85	8,81
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	0,69	8,34	8,30
LOISIRS ET CULTURE	0,19	2,33	8,26
EDUCATION	0,20	2,81	7,13
HOTEL, CAFE, RESTAURANT	0,82	12,52	6,52
AUTRE CONSOMMATION	0,64	8,76	7,31

ANNEXES

Tableau 36 : Nomenclature harmonisée des indices des prix des Etats de l'UEMOA (NCOA)

Fonction	Groupe	Sous-groupe	Poste
01. Produits alimentaires, boissons et tabac	01.1. Produits alimentaires	01.1.01. Pain et céréales	01.1.01.1. Céréales non transformées
			01.1.01.2. Farines, semoules et gruaux
			01.1.01.3. Pâtes alimentaires
			01.1.01.4. Pains
			01.1.01.5. Pâtisseries, gâteaux, biscuits
		01.1.02. Viande	01.1.02.1. Boeuf
			01.1.02.2. Mouton, chèvre
			01.1.02.3. Porc
			01.1.02.4. Volaille
			01.1.02.5. Charcuterie
			01.1.02.6. Conserves, autres viandes et préparations à base de viande
		01.1.03. Poisson	01.1.03.1. Poissons et autres produits frais de la pêche
			01.1.03.2. Poissons et autres produits de la pêche séchés ou fumés, conserves de poisson
		01.1.04. Lait, fromage et oeufs	01.1.04.1. Lait
			01.1.04.2. Produits laitiers
			01.1.04.3. Œufs
		01.1.05. Huiles et graisses	01.1.05.1. Beurre, margarine
			01.1.05.2. Huiles
			01.1.05.3. Autres matières grasses
		01.1.06. Fruits	01.1.06.0. Fruits
		01.1.07. Légumes autres que pommes de terre et tubercules	01.1.07.1. Légumes frais
01.1.07.2. Légumes secs			
01.1.07.3. Arachides			

TABLEAU 36 : Nomenclature harmonisée des indices des prix des Etats de l'UEMOA (NCOA)
(Suite 1)

Fonction	Groupe	Sous-groupe	Poste
		01.1.08. Pommes de terre, manioc, autres tubercules et bananes plantain	01.1.08.1. Pommes de terre, manioc autres tubercules et bananes plantain
			01.1.08.2. Préparations à base de pommes de terre, manioc, autres tubercules et bananes plantain
		01.1.09. Sucre	01.1.09.0. Sucre
		01.1.10. Confiture, miel, chocolat et confiserie	01.1.10.0. Confiture, miel, chocolat et confiserie
		01.1.11. Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.	01.1.11.0. Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.
	01.2. Boissons	01.2.01. Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes	01.2.01.0. Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes
		01.2.02. Autres boissons non alcoolisées	01.2.02.1. Fabrication artisanale
			01.2.02.2. Fabrication industrielle
	01.2.03. Boissons alcoolisées	01.2.03.1. Fabrication artisanale	
		01.2.03.2. Fabrication industrielle	
		01.3. Tabac	01.3.00. Tabac
	01.3.00.2. Cigarettes importées		
	01.3.00.3. Autres excitants		
02. Articles d'habillement et articles chaussants	02.1. Articles d'habillement	02.1.01. Tissus d'habillement	02.1.01.0. Tissus d'habillement
		02.1.02. Vêtements	02.1.02.1. Vêtements de dessus hommes
			02.1.02.2. Sous-vêtements hommes
			02.1.02.3. Vêtements de dessus femmes
			02.1.02.4. Sous-vêtements femmes
			02.1.02.5. Vêtements enfants
		02.1.03. Autres articles vestimentaires et accessoires du vêtement	02.1.03.0. Autres articles vestimentaires et accessoires du vêtement
	02.1.04. Réparation et location des vêtements	02.1.04.1. Confection et réparations vêtements hommes	
		02.1.04.2. Confection et réparations vêtements femmes	
	02.2. Articles chaussants	02.2.01. Chaussures et articles chaussants	02.2.01.1. Chaussures hommes
			02.2.01.2. Chaussures femmes
			02.2.01.3. Chaussures enfants
		02.2.02. Réparation de chaussures	02.2.02.0. Réparation de chaussures

TABLEAU 36 : Nomenclature harmonisée des indices des prix des Etats de l'UEMOA (NCOA)**(Suite 2)**

03. Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	03.1. Loyers bruts	03.1.00. Loyers bruts	03.1.00.0. Loyers bruts
	03.2. Entretien et réparations courantes du logement	03.2.01. Produits pour l'entretien et les réparations courantes du logement	03.2.01.0. Produits pour l'entretien et les réparations courantes du logement
		03.2.02. Services d'entretien et de réparations courantes du logement	03.2.02.0. Services d'entretien et de réparations courantes du logement
	03.3. Autres services relatifs aux logements	03.3.03. Distribution d'eau	03.3.03.0. Distribution d'eau
	03.4. Electricité, gaz et autres combustibles	03.4.01. Electricité	03.4.01.0. Electricité
		03.4.02. Gaz	03.4.02.0. Gaz
		03.4.03. Combustibles liquides	03.4.03.0. Combustibles liquides
03.4.04. Autres combustibles		03.4.04.0. Autres combustibles	
04. Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	04.1. Meubles, articles d'ameublement et de décoration, tapis et autres revêtements de sol et réparations	04.1.00. Meubles, articles d'ameublement et de décoration, tapis et autres revêtements de sol et réparations	04.1.00.0. Meubles, articles d'ameublement et de décoration, tapis et autres revêtements de sol et réparations
	04.2. Articles de ménage en textiles	04.2.00. Articles de ménage en textiles	04.2.00.0. Articles de ménage en textiles
	04.3. Appareils de chauffage et de cuisine, réfrigérateurs, machines à laver et autres gros appareils ménagers, y compris accessoires et réparations	04.3.00. Appareils de chauffage et de cuisine, réfrigérateurs, machines à laver et autres gros appareils ménagers, y compris accessoires et réparations	04.3.00.0. Appareils de chauffage et de cuisine, réfrigérateurs, machines à laver et autres gros appareils ménagers, y compris accessoires et réparations
	04.4. Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	04.4.00. Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	04.4.00.1. Vaisselle
			04.4.00.2. Autres ustensiles de cuisine
			04.4.00.3. Autres ustensiles de ménage
	04.5. Outillage pour la maison et le jardin	04.5.00. Outillage pour la maison et le jardin	04.5.00.0. Outillage pour la maison et le jardin
04.6. Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation	04.6.01. Articles de ménage non durables	04.6.01.0. Articles de ménage non durables	
	04.6.02. Services domestiques	04.6.02.0. Services domestiques	
	04.6.03. Services pour l'habitation à l'exclusion des services domestiques	04.6.03.0. Services pour l'habitation à l'exclusion des services domestiques	

TABLEAU 36 : Nomenclature harmonisée des indices des prix des Etats de l'UEMOA (NCOA)**(Suite 3)**

Fonction	Groupe	Sous-groupe	Poste	
05. Santé	05.1. Médicaments et autres produits pharmaceutiques, appareils et matériel thérapeutiques	05.1.01. Médicaments	05.1.01.1. Médicaments modernes	
			05.1.01.2. Médicaments traditionnels	
		05.1.02. Autres produits pharmaceutiques	05.1.02.0. Autres produits pharmaceutiques	
	05.1.03. Appareils et matériel thérapeutiques	05.1.03.0. Appareils et matériel thérapeutiques		
	05.2. Services médicaux et paramédicaux extra-hospitaliers	05.2.01. Services des médecins	05.2.01.0. Services des médecins	
			05.2.02. Services des dentistes	05.2.02.0. Services des dentistes
			05.2.03. Analyses médicales	05.2.03.0. Analyses médicales
			05.2.04. Services des auxiliaires médicaux	05.2.04.0. Services des auxiliaires médicaux
	05.3. Services des hôpitaux	05.3.00. Services des hôpitaux	05.3.00.0. Services des hôpitaux	
	06. Transports	06.1. Achats de véhicules	06.1.01. Automobiles	06.1.01.0. Automobiles
06.1.02. Cycles et motocycles			06.1.02.0. Cycles et motocycles	
06.2. Utilisation des véhicules personnels		06.2.01. Pièces détachées et accessoires	06.2.01.0. Pièces détachées et accessoires	
		06.2.02. Carburants et lubrifiants	06.2.02.0. Carburants et lubrifiants	
		06.2.03. Entretien et réparations	06.2.03.0. Entretien et réparations	
		06.2.04. Autres services relatifs aux véhicules personnels	06.2.04.0. Autres services relatifs aux véhicules personnels	
06.3. Services de transport		06.3.01. Transports locaux	06.3.01.0. Transports locaux	
		06.3.02. Transports de longue distance	06.3.02.0. Transports de longue distance	
07. Loisirs, spectacles et culture		07.1. Appareils et accessoires, y compris réparations	07.1.01. Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	07.1.01.0. Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image
	07.1.02. Equipement photographique et cinématographique, instruments d'optique		07.1.02.0. Equipement photographique et cinématographique, instruments d'optique	
	07.1.05. Jeux et jouets ; Articles de sports, camping et plein air		07.1.05.0. Jeux et jouets ; Articles de sports, camping et plein air	
	07.1.06. Supports d'enregistrement pour l'image et le son		07.1.06.0. Supports d'enregistrement pour l'image et le son	

TABLEAU 36 : Nomenclature harmonisée des indices des prix des Etats de l'UEMOA (NCOA)
(Suite 4)

Fonction	Groupe	Sous-groupe	Poste	
	07.2. Services récréatifs et culturels	07.2.01. Services récréatifs et culturels collectifs	07.2.01.1. Cinéma, théâtre et concerts	
			07.2.01.2. Manifestations sportives	
	07.3. Presse, librairie et papeterie	07.2.02. Autres services récréatifs et culturels		07.2.02.0. Autres services récréatifs et culturels
		07.3.01. Livres		07.3.01.0. Livres
		07.3.02. Presse et imprimés divers		07.3.02.0. Presse et imprimés divers
		07.3.03. Articles de papeterie et de dessin		07.3.03.0. Articles de papeterie et de dessin
08. Enseignement	08.1. Services d'enseignement	08.1.00. Services d'enseignement	08.1.00.0. Services d'enseignement	
	08.2. Fournitures scolaires	08.2.00. Fournitures scolaires	08.2.00.0. Fournitures scolaires	
09. Hôtels, cafés, restaurants	09.1. Restaurants et débits de boissons	09.1.00. Restaurants et débits de boissons	09.1.00.0. Restaurants et débits de boissons	
	09.2. Services d'hébergement	09.2.00. Services d'hébergement	09.2.00.0. Services d'hébergement	
10. Autres biens et services	10.1. Soins personnels	10.1.01. Salons de coiffure et esthétique corporelle	10.1.01.0. Salons de coiffure et esthétique corporelle	
		10.1.03. Articles pour les soins personnels	10.1.03.0. Articles pour les soins personnels	
	10.2. Effets personnels n.d.a.	10.2.01. Bijouterie et horlogerie	10.2.01.0. Bijouterie et horlogerie	
		10.2.02. Autres effets personnels	10.2.02.0. Autres effets personnels	
	10.3. Communications	10.3.01. Services postaux	10.3.01.0. Services postaux	
		10.3.02. Téléphone et télégraphe	10.3.02.0. Téléphone et télégraphe	
	10.6. Autres services n.d.a.	10.6.00. Autres services n.d.a.	10.6.00.0. Autres services n.d.a.	

Tableau 37 : Niveau et structure des dépenses des ménages selon les postes détaillés de la nomenclature internationale NCOA

NOMENCLATURE DETAILLEE DES POSTES DE DEPENSE	DEPENSE PAR MENAGE	DEPENSE PAR PERSONNE	PART BUDGETAIRE EN %
Céréales non transformées	75 297	19 059	8,0
Farines et gruaux	17 125	4 335	1,8
Pâtes alimentaires	5 106	1 292	0,5
Pains	12 488	3 161	1,3
Pâtisserie	2 471	626	0,3
Boeuf	16 024	4 056	1,7
Mouton et chèvre	1 988	503	0,2
Porc	442	111	0,0
Volaille	8 359	2 116	0,9
Charcuterie	191	48	0,0
Autres viandes, viande préparée	10 780	2 728	1,1
Poissons, autres produits frais de pêche	11 621	2 942	1,2
Poissons séchés, fumés	46 610	11 798	4,9
Lait	5 959	1 508	0,6
Produit laitier	1 269	321	0,1
Oeufs	3 895	985	0,4
Beurre, margarine	658	167	0,1
Huiles	21 056	5 329	2,2
Autres matières grasses	97	25	0,0
Fruits	8 419	2 131	0,9
Légumes frais	32 819	8 307	3,5
Légumes secs	8 392	2 124	0,9
Arachides	1 911	484	0,2
Tubercule, banane plantain	13 287	3 363	1,4
Préparations de tubercule, banane plantain	12 352	3 127	1,3
Sucre	6 414	1 623	0,7
Confiture, miel, chocolat, confiture	1 274	323	0,1
Sel, épices, sauces et N.D.A.	21 926	5 550	2,3
Café, thé, cacao, tisane	2 435	616	0,3
Boisson non alcoolisée artisanale	1 004	254	0,1
Boisson non alcoolisée industrielle	2 391	605	0,3
Boisson alcoolisée artisanale	2 661	674	0,3
Boisson alcoolisée industrielle	6 321	1 600	0,7
Cigarettes locales	159	40	0,0
Cigarettes importées	2 738	693	0,3
Autres excitants	261	66	0,0

Tableau 37 (Suite): Niveau et structure des dépenses des ménages selon les postes détaillés de la nomenclature internationale NCOA

NOMENCLATURE DETAILLEE DES POSTES DE DEPENSE	DEPENSE PAR MENAGE	DEPENSE PAR PERSONNE	PART BUDGETAIRE EN %
Tissus d'habillement	18 411	4 660	2,0
Vêtements de dessus pour hommes	10 244	2 593	1,1
Sous-vêtements pour hommes	1 018	258	0,1
Vêtements de dessus pour femmes	3 733	945	0,4
Sous-vêtements pour femmes	1 930	489	0,2
Vêtements enfant	3 494	884	0,4
Autres articles vestimentaires	953	242	0,1
Confection de vêtements pour hommes	4 382	1 109	0,5
Confection de vêtements pour femmes	3 848	974	0,4
Chaussures homme	3 342	846	0,4
Chaussures femme	2 868	726	0,3
Chaussures enfant	2 095	530	0,2
Réparation de chaussures	314	79	0,0
Loyers bruts	34 232	8 664	3,6
Location vente	201	51	0,0
Produits pour réparation de logement	10 350	2 620	1,1
Services de réparation de logements	2 294	580	0,2
Distribution d'eau	7 036	1 781	0,7
Electricité	23 234	5 880	2,5
Gaz	1 210	307	0,1
Combustibles liquides	6 234	1 578	0,7
Autres combustibles	32 486	8 223	3,4
Ameublement, décoration	6 140	1 554	0,7
Douche, baignoire, W-C	5	1	0,0
Articles ménages textiles	4 506	1 141	0,5
Appareil ménager y compris réparations	5 173	1 309	0,5
Chauffe-eau, climatiseur, etc.	167	42	0,0
Vaisselle	1 583	401	0,2
Autre ustensile de cuisine	524	132	0,1
Autre ustensile de ménage	222	57	0,0
Outillage pour maison et jardinage	3 131	793	0,3
Article ménager non durable	26 997	6 834	2,9
Services domestiques	653	165	0,1
Autres services de maison sauf domestiques	3 824	968	0,4
Médicaments modernes	25 867	6 548	2,7
Médicaments traditionnels	821	208	0,1
Autres produits pharmaceutiques	591	149	0,1

Tableau 37 (Suite): Niveau et structure des dépenses des ménages selon les postes détaillés de la nomenclature internationale NCOA

NOMENCLATURE DETAILLEE DES POSTES DE DEPENSE	DEPENSE PAR MENAGE	DEPENSE PAR PERSONNE	PART BUDGETAIRE EN %
Matériel thérapeutique	461	117	0,0
Services médecins	3 389	858	0,4
Analyses médicales	2 280	577	0,2
Services auxiliaires médicaux	1 895	479	0,2
Services des hôpitaux	2 211	560	0,2
Automobiles	10 826	2 741	1,1
Cycles, motocycles	3 966	1 004	0,4
Pièces détachées et accessoires	4 050	1 025	0,4
Carburants et lubrifiants	17 404	4 405	1,8
Entretien et réparations	4 486	1 135	0,5
Autres services pour véhicules	356	90	0,0
Transport local	31 869	8 066	3,4
Transport de longue distance	7 504	1 899	0,8
Appareils de son et image	7 304	1 849	0,8
Equipement photo cinéma, optique	406	103	0,0
Equipement de loisir	239	60	0,0
Jeux et jouets ; articles sport	252	64	0,0
Supports image et son	1 391	352	0,1
Cinéma, théâtre et concerts	676	171	0,1
Manifestations sportives	949	241	0,1
Autres services de récréation et culture	8 452	2 139	0,9
Livres	163	42	0,0
Presse et imprimés divers	1 313	332	0,1
Articles de papeterie	25	7	0,0
Services d'enseignement	16 983	4 299	1,8
Fournitures scolaires	9 181	2 323	1,0
Autres services scolaires	466	118	0,0
Restaurants, débits boisson	112 728	28 533	11,9
Services d'hébergement	46	11	0,0
Salons de coiffure, esthétique	16 728	4 235	1,8
Articles pour soins personnels	33 347	8 441	3,5
Articles de soins électriques	6	1	0,0
Bijouterie et horlogerie	4 692	1 187	0,5
Autres effets personnels	2 460	623	0,3
Services postaux	569	144	0,1
Téléphone, télégramme	8 303	2 102	0,9
Autres services N.D.A.	5 886	1 490	0,6
ENSEMBLE	943 575	238 829	100,0